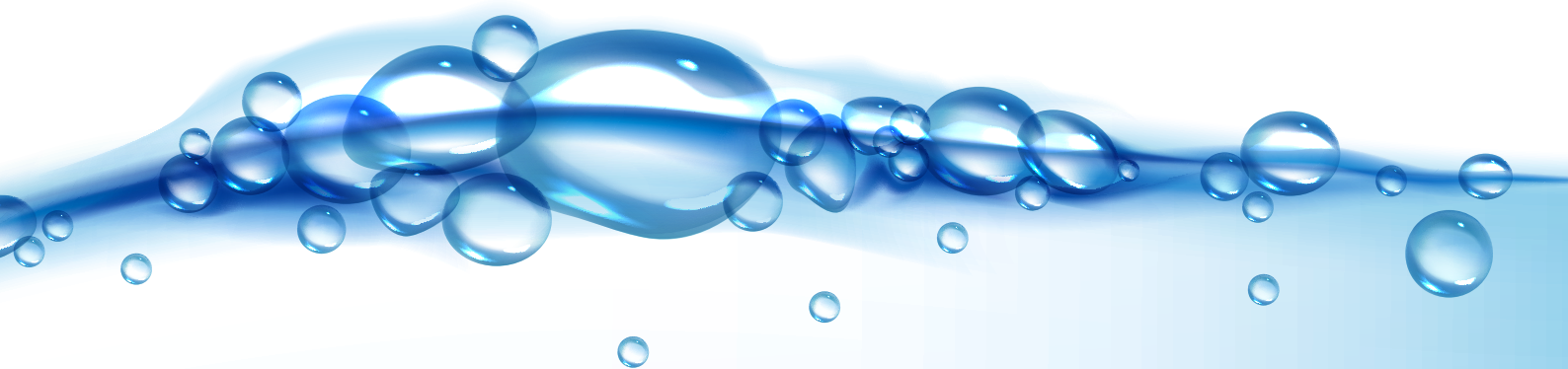


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





LE MOT DU PRÉSIDENT

Sydeo – une feuille de route actée, un projet à mettre en oeuvre

2024, fut la première année depuis 2022 sans changement de périmètre pour SYDEO. Cette année de « stabilité » a été dédiée à la concertation et à la réflexion de tous les membres du syndicat autour de la définition du projet technique et financier de SYDEO.

Les études lancées en 2022 et réalisées en 2023 ont servi de base de réflexion à un groupe élargi (élus du syndicat et Maires des communes) qui s'est réuni tout au long de cette année 2024.

« L'objectif ? » : bâtir une feuille de route technique et financière permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau de notre territoire et autorisant son aménagement raisonnable jusqu'en 2050. Cet enjeu devait tenir compte de plusieurs critères :

- évolution de la ressource disponible en ces temps de changements climatiques,
- hausses de population attendue dans le cadre de la planification urbaine,
- spécificités de nos territoires.

Tout au long de l'année écoulée SYDEO a participé à toutes les instances de concertation et de planification départementales autour de la gestion de l'eau dans un souci d'intégrer ses projets dans un environnement global.

Notre compétence « eau potable » s'inscrivant plus largement dans le grand cycle de l'eau, chacun des projets de SYDEO a été étudié et dimensionné pour avoir un impact positif sur ses bassins versants et réduire la pression exercée sur le milieu naturel.

Pour être réalisable, ce projet technique doit être accompagné d'une prospective financière adaptée garantissant la concrétisation des investissements de notre syndicat avec une vision de leurs impacts à court, moyen et long terme.

C'est pourquoi ce même groupe de travail a élaboré un pacte tarifaire et financier pluriannuel permettant d'adapter chaque année, en fonction des résultats financiers, les évolutions du prix de l'eau de manière maîtrisée et non plus subie.

De ces réflexions est né le pacte technique, financier et tarifaire, véritable feuille de route pluri annuelle de SYDEO, présenté et adopté par le Comité Syndical du 05 novembre 2024.

Enfin, dans cette même séance, les délégués syndicaux ont voté solidairement un tarif unique pour les 35 communes (auparavant 14 tarifs différents existaient sur SYDEO), et à tranche pour inciter aux économies d'eau. Ce dispositif a ainsi été mis en place pour cette année 2025 donnant une véritable preuve d'unité à SYDEO.

Je ne saurais terminer ce mot sans adresser mes plus vifs remerciements aux élus délégués et à tout le personnel pour leur engagement et leur attachement à la réussite de notre Syndicat dans sa mission de Service Public de l'Eau Cœur d'Ardèche.

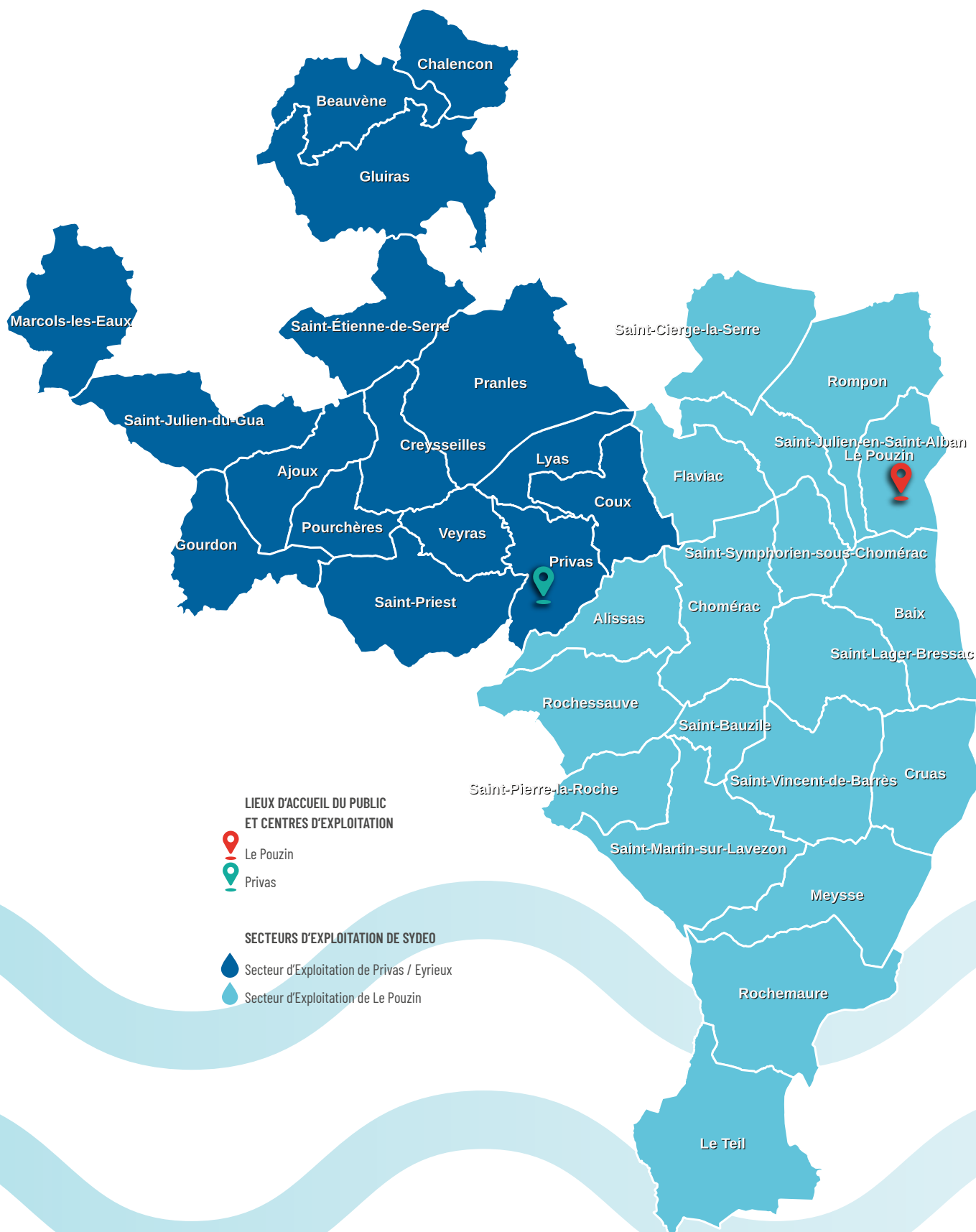
Jean LEYNAUD
Président du
syndicat SYDEO



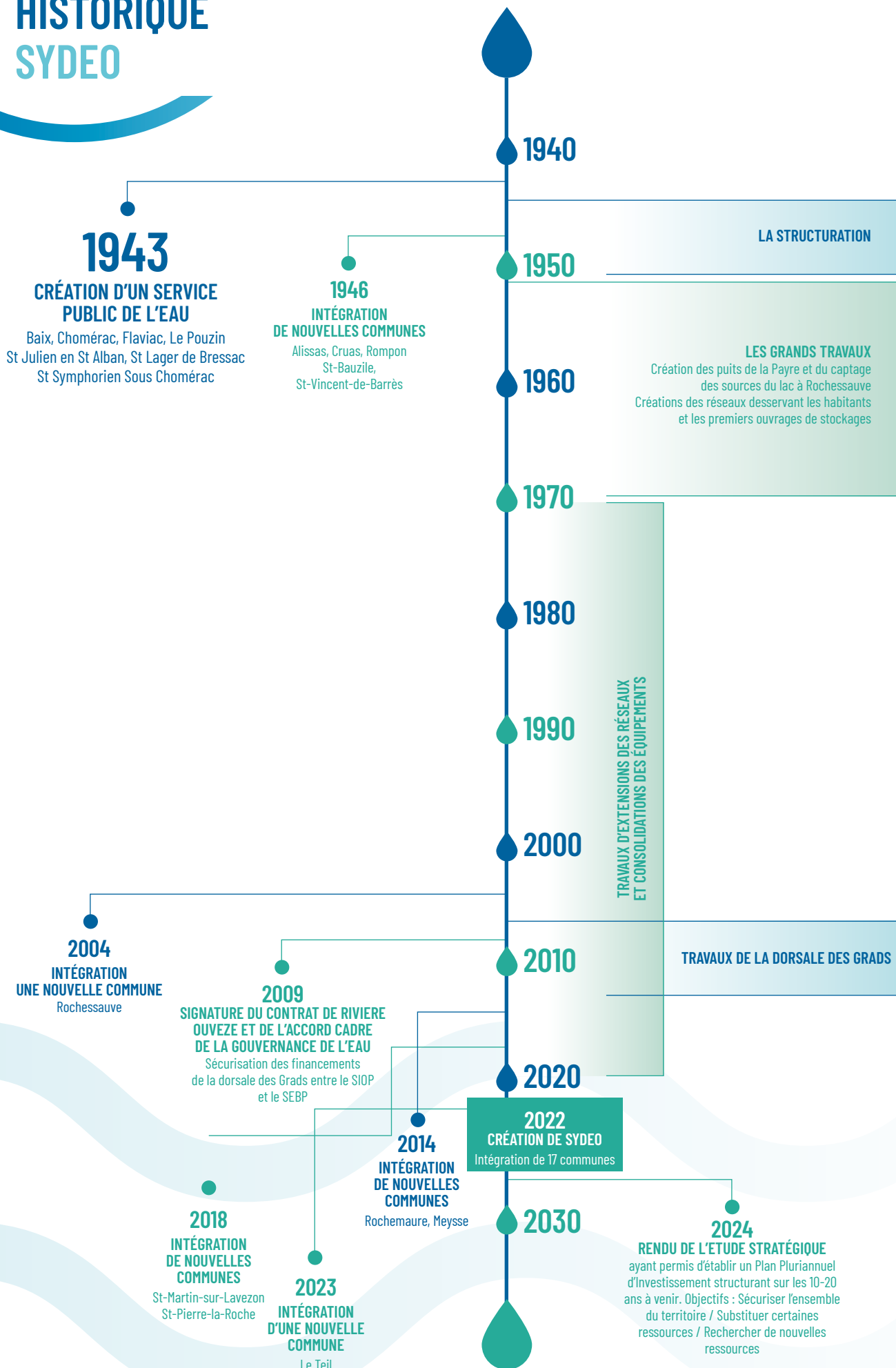
« Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître.
Tu n'es pas nécessaire à la vie : TU ES LA VIE » A. de Saint Exupéry. (Terre des Hommes)

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	2
SOMMAIRE	3
TERRITOIRE SYDEO	4
HISTORIQUE SYDEO	5
CHAP. 1. LE SYNDICAT MIXTE	6
1.1 UN SYNDICAT MIXTE PARITAIRE	7
1.2 UNE ORGANISATION ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ	8
ORGANIGRAMME	9
CHAP. 2. LES RESSOURCES EN EAU	10
2.1 UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE ET HÉTÉROGÈNE	11-13
2.2 UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE À POURSUIVRE	14
2.3 LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE, NOTRE PRIORITÉ	15
CHAP. 3. L'EXPLOITATION AU CŒUR DE NOS MÉTIERS	16
3.1 LA PRODUCTION	17
3.2 LE RÉSEAU D'EAU POTABLE	18
3.3 LES OUTILS D'EXPLOITATION	19
CHAP. 4. LA GESTION PATRIMONIALE	20
4.1 LE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU	21
4.2 LA GESTION ET L'AMÉLIORATION DES OUVRAGES	21
4.3 FOCUS TÉLÉRELÈVE RÉSEAU LORA	22-23
CHAP. 5. LA RELATION ABONNÉS	24
5.1 UN SERVICE DE PROXIMITÉ	25
5.2 LA NUMÉRISATION DU SERVICE, UN ENJEU D'AVENIR	25-26
5.3 DES MOYENS DE PAIEMENTS DIVERSIFIÉS	27
5.4 L'ACTIVITÉ DU SERVICE ACCUEIL DU PUBLIC ET FACTURATION	27
CHAP. 6. LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU	28
6.1 LE PACTE FINANCIER TARIFAIRE ET TECHNIQUE	29 - 31
6.2 COMPRENDRE VOTRE FACTURE D'EAU	32
CHAP. 7. BILAN FINANCIER	34
7.1 UNE COMPABILITÉ PUBLIQUE	35
7.2 LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	35
7.3 UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT VOLONTARISTE	
POUR PRÉPARER L'AVENIR	35
8. ANNEXES	36
8.1 ANNEXE 1 MEMBRES COMITÉ SYNDICAL	36-37
8.2 ANNEXES 2 LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES 2024	38-39
8.3 ANNEXES 3 FACTURES TYPES 120M ³	40-45



HISTORIQUE SYDEO





1

LE SYNDICAT MIXTE

12

Membres

35

Communes

70

Conseillers
syndicaux

≈ 49 600

Habitants

537 km²

de surface
territoriale

47

Agents

3

Centres
opérationnels

1.1

UN SYNDICAT MIXTE PARITAIRE

SYDEO est un syndicat mixte au sens de l'article L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est composé de 12 membres et associe une communauté d'agglomération (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) pour une partie de son territoire (24 communes) et 11 communes disposant de la compétence eau potable situées sur le territoire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

SYDEO est un service public d'eau potable au sens de l'article L2224-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il exerce la totalité de la compétence : production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

Ce syndicat historiquement crée en 1943 par les communes de Baix, Chomérac, Flaviac, Le Pouzin, St Julien en St Alban, St Lager de Bressac et St Symphorien sous Chomérac n'a cessé de promouvoir et d'étendre la coopération intercommunale en matière d'eau potable. L'intégralité du service est assuré en régie par les femmes et les hommes de SYDEO.

L'ancrage territorial et la proximité, restent une priorité des élus du syndicat, qui se traduit par une représentativité paritaire au sein du Comité Syndical. Aussi, chaque commune de SYDEO dispose de 2 représentants au sein de l'organe délibérant. Ainsi, celles-ci, participent de la même manière, quel que soit son poids démographique, à l'exercice de la compétence eau potable de SYDEO. En 2023, SYDEO comptait 70 élus membres du Comité Syndical (composition détaillée en Annexe 1) et 13 élus membres du Bureau.



LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est l'organe délibérant du Syndicat. Il se réunit au moins une fois par trimestre et toutes les fois que le Président juge utile de le réunir, en son siège ou en tout lieu choisi par lui ou par le Président dans l'une des collectivités membres.

Il règle, par délibération, les affaires du Syndicat et se prononce chaque fois que cela est prévu par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou chaque fois que son avis est requis.

LE PRÉSIDENT

Le Comité Syndical élit en son sein un Président.

Il est l'organe exécutif du Syndicat pour la durée du mandat syndical. Son mandat est prorogé jusqu'au renouvellement de tous les organes du Syndicat. Il assure la représentation juridique du Syndicat dont il est l'ordonnateur, il prescrit l'exécution des recettes.

Il a reçu du Comité Syndical délégation de pouvoir sur certaines compétences.

LE BUREAU

Le Bureau est composé du Président et des Vice-Présidents et éventuellement d'autres membres dans les conditions prévues par les dispositions du CGCT. Le nombre de Vice-Présidents est fixé par le Comité Syndical.

Il a reçu du Comité Syndical délégation de pouvoir sur certaines compétences.

BUREAU	Président	M. Leynaud Jean	CAPCA/Commune d'Alissas
	1 ^{er} Vice-Président	M. Mazzini Didier	Commune de Meysse
	2 ^e Vice-Président	Mme Bernard Françoise	Commune de Flaviac
	3 ^e Vice-Président	Mme Cotta Rachel	Commune de Cruas
	4 ^e Vice-Président	M. Fougierol Julien	CAPCA/Commune de St Julien en St Alban
	5 ^e Vice-Président	M. Arto Jean	Commune de St Martin sur Lavezon
	6 ^e Vice-Président	M. Giraud François	CAPCA/Commune de Chomérac
	Conseiller délégué	M. Coste Jérôme	Commune de St Etienne de Serre
	Conseiller délégué	M. Féougier Adrien	CAPCA/Commune de Ajourx
	Conseiller délégué	M. Giraud Francis	CAPCA/Commune de St Julien du Gua
	Conseiller délégué	M. Louche Alain	CAPCA/Commune de Veyras
	Conseiller délégué	M. Monteux Christophe	CAPCA/Commune de Pranles
	Conseiller délégué	Mme Curtius Patricia	Commune de Le Teil
	Conseiller délégué	M. Soubrillard Alain	CAPCA/Commune de Privas

1.2

UNE ORGANISATION ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

SYDEO - 2024 Une organisation en cours de refonte

Depuis la création de SYDEO, l'organisation des services n'a cessé d'évoluer. Dès le premier jour, la continuité du service et sa performance technique et économique ont été au cœur des réflexions afin d'imaginer les fonctionnements de demain sans dégrader la qualité et la réactivité des agents du service public de l'eau.

Au cours de l'année 2024 les documents stratégiques, validés par les élus, ont donné la feuille de route de notre syndicat sur le plan technique et financier. En prévoyant les travaux structurants pour notre réseau d'alimentation ainsi que leur plan de financement, le Comité Syndical a tracé le chemin d'un réseau permettant de sécuriser l'alimentation de notre territoire jusqu'en 2050 en tenant compte des besoins du milieu naturel et des changements climatiques qui nous impactent.

Cette feuille de route devait être complétée par les orientations opérationnelles du quotidien de nos services : relation abonnés, gestion des points de consommation, performance du réseau et petits travaux.

C'est donc au cours de cette année 2024 que de nombreux échanges ont eu lieu avec le personnel afin de déterminer, ensemble, la meilleure organisation pour un service de l'eau efficace. Ces discussions se poursuivront au cours de l'année à venir afin que chacun trouve sa place dans un fonctionnement pérennisé.

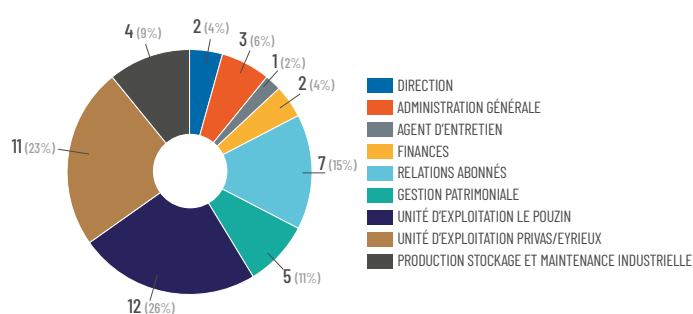
Le projet d'extension de notre siège a été étudié tout au long de cette année afin de pouvoir accueillir l'ensemble du personnel sur le site de la commune de Le Pouzin et de créer ainsi la proximité nécessaire entre les agents de tous services.

Ce bâtiment, dont les travaux débuteront en 2025, permettra de centraliser les stocks, de créer les conditions d'une nouvelle organisation des services vers plus de spécialisation tout en préservant la polyvalence nécessaire à nos métiers.

Guillaume Alligier,
Directeur Général des Services

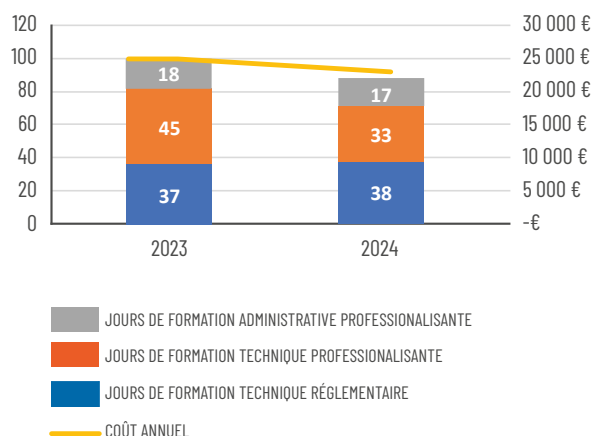


RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE



LA FORMATION DES AGENTS

L'intégration de nouveaux agents liée à de nouveaux territoires, ainsi que la complexité croissante de nos métiers, nécessitent une formation constante et en évolution. En 2024, ce sont 54% des agents qui ont été formés durant 88 jours au total.



ORGANIGRAMME 2025

COMITÉ SYNDICAL

M. le Président
Jean LEYNAUD

Directeur Général des Services
Guillaume ALLIGIER

Directeur Adjoint
Félicien CHARRIER

UNITÉ ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RELATION ABONNÉS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RH

Corinne Noharet
Cyrielle Puigserver
Lionel Blanc
Cécile Sauvretin

FINANCES

Virginie Mellarin
Julie Laurent

RELATION ABONNÉS

Delphine Exbalin
Mégane Verdol
Sandrine Chareyre
Marie Geay
Chrystelle Clair
Maria Praly
Cloé Nutte

UNITÉ D'EXPLOITATION DU SERVICE ET GESTION PATRIMONIALE

CENTRE D'EXPLOITATION LE POUZIN

Lionel Teyssier - Eddy Pontier
Jéréemie Esteouille
Nicolas Obringer
Damien Mouton
Alexis Chareyron
Zacharie Remondin
Yannick Marnas
Quentin Petit
Florent Cade
Bastien Barba
Yann Clot

CENTRE D'EXPLOITATION PRIVAS-EYRIEUX

Raphaël Gardes
Alexis Serre
Rebecca Chanut
Dominique Faure
Fabrice Dumas
Teddy Besson Roure
Adrien Petit
Dominique Issartel
Tiphaine Barnes
Benjamin Demolis
Arnaud Mondon

PRODUCTION STOCKAGE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Fabien Dumont
Frédéric Baby
Quentin Marty
Loïc Sanchez

GESTION PATRIMONIALE

Stéphane Deval
Yvan Chapus
Pascal Chazot
Philippe Laffont
Patrick Guedegbe

SERVICES EXTERNALISÉS

MAITRISE D'ŒUVRE
TRAVAUX COMPLEXES

GESTION INFORMATIQUE
TÉLÉCOM

COMMUNICATION

HYDROGÉOLOGIE
ET PROSPECTIVE
RESSOURCE EN EAU



2

LES RESSOURCES EN EAU

82

Nombre
de ressources

156

Nombre
de réservoirs

65

Nombre d'UDI

33

Nombre de stations
de reprise
et de surpresseurs

4

Nombre de stations
de traitement

723

Nombre de prélèvements
du contrôle sanitaire

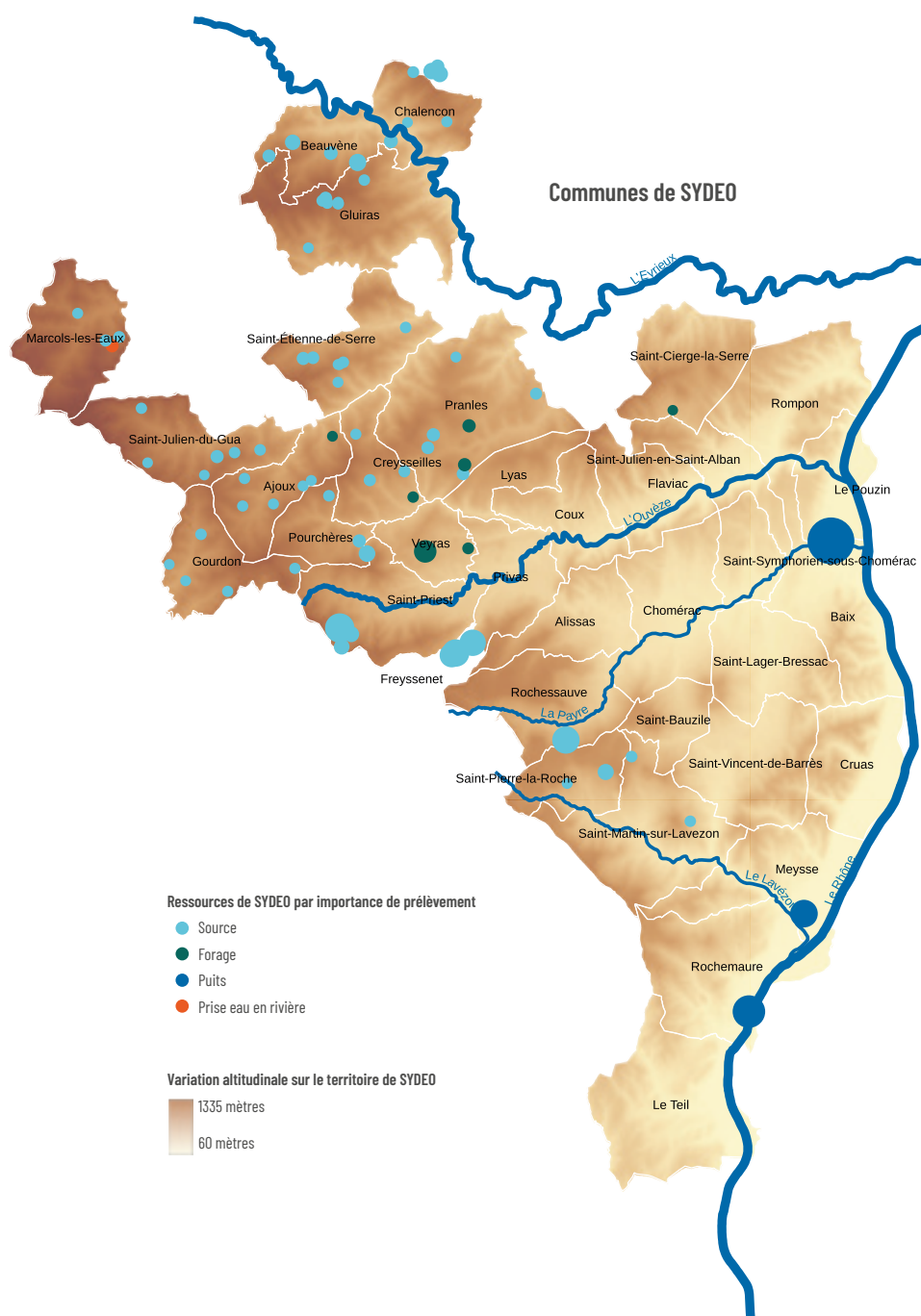
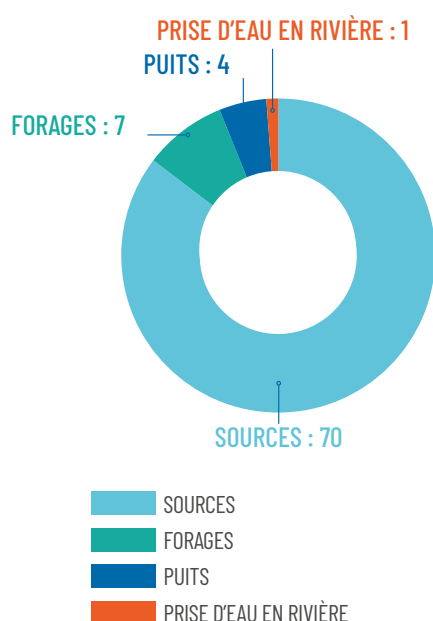
2.1 UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE ET HÉTÉROGÈNE

L'alimentation en eau potable du territoire de Sydeo est assurée par plus de **82** ressources dont **10** ressources qui sont à ce jour non exploitées et **156** réservoirs. Ces ressources de natures et de débits très différents, alimentent **65** unités de distribution indépendantes.

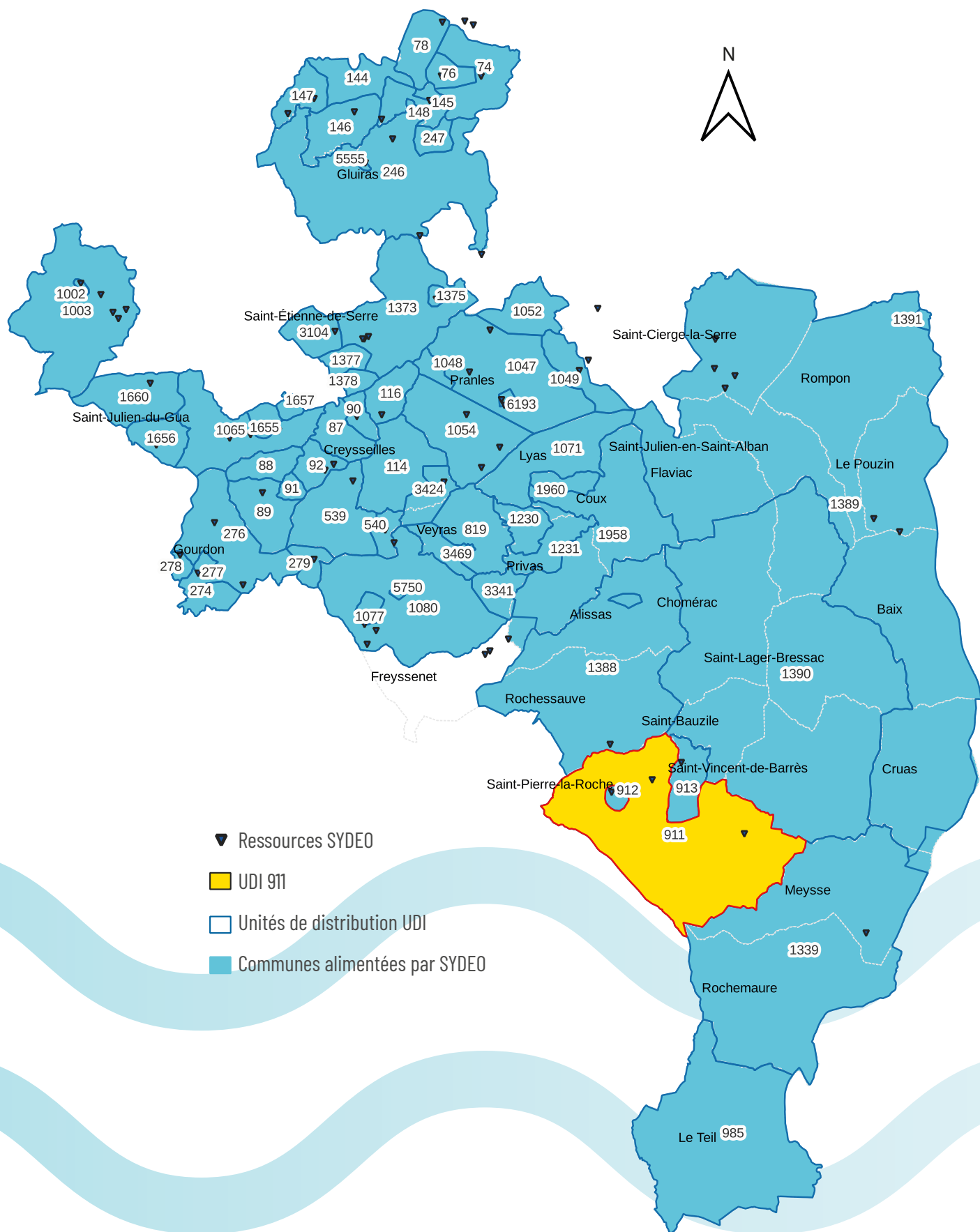
SYDEO est issu de la fusion de territoires historiquement gérés de manière différente. En effet, une partie de notre territoire a fait le choix de la coopération intercommunale depuis un grand nombre d'années et une autre partie, celle de la régie municipale. De plus la topographie de notre territoire est variée ce qui implique que certaines unités de distribution sont extrêmement étendues et maillées par un réseau important tandis que d'autres possèdent parfois pour une seule commune, jusqu'à 9 ressources et 6 unités de distribution.

Les ressources en eau de SYDEO sont très hétérogènes et liées à la géographie de notre territoire.
Le syndicat dispose de ressources diversifiées provenant de différentes origines :

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE SYDEO



LOCALISATION DES DIFFÉRENTES UDI CONTENUES DANS LE TERRITOIRE DE SYDEO EN 2024



UDI	Code	Tendance d'évolution 2023/2024 des conformités
AJOUX BLAIZAC	88	→
AJOUX FAVET	91	↑
AJOUX LAVASTRET	92	↑
AJOUX LE BOUCHET	89	→
AJOUX MEAUVES	90	→
AJOUX VILLAGE	87	↑
BEAUVENE AVERTOUX	147	↓
BEAUVENE EXTREMIANOUX	146	↓
BEAUVENE L'ARBRE	148	↓
BEAUVENE LE BATEAU	145	↓
BEAUVENE VILLAGE	144	↓
CHALENCON UDI LES CHAMPEAUX	76	→
CHALENCON UDI ROISSAC/MALEVALS	78	↑
CHALENCON UDI VILLAGE	74	→
COUX HAUT SERVICE	1960	→
CREYSEILLES LE VABRE	114	↑
CREYSEILLES MAGEROUAN	116	→
CREYSEILLES LAUZAS ET VEYRAS BEAULY	3424	→
GLUIRAS LES ECLUSES	5555	→
GLUIRAS MOURS	247	→
GLUIRAS VILLAGE	246	→
GOURDON CHABANNE	279	↑
GOURDON LA PLANCHE	276	↓
GOURDON LE CROUZET	277	↑
GOURDON MILLESOLE	278	→
GOURDON VERNAS	274	↑
LE LAC	1388	→
LE TEIL D'ARDÈCHE VILLE	985	→
LYAS VILLAGE	1071	→
MARCOLS UDI LE SARRET	1002	↓
MARCOLS UDI VILLAGE	1003	→
MEYSSE ROCHEMAURE	1339	→
MOYEN SERVICE	1390	→
PAYRE	1389	→
POURCHERES LAY	540	→
POURCHERES VILLAGE	539	→
PRANLES FRANCHASSY	1052	↑
PRANLES LA CHARRIERE	1054	→
PRANLES LA PIZETTE	1048	→
PRANLES LE PRE	1049	→
PRANLES SERRET	6193	→
PRANLES VILLAGE	1047	→
PRIVAS HAUT SERVICE	1230	→
PRIVAS VILLE ET LYAS PT TOURNON	1231	→

UDI	Code	Tendance d'évolution 2023/2024 des conformités
PRIVAS ZI ET COUX VILLAGE	1958	→
ROMPON VIAUX	1391	→
ST ETIENNE DE SERRE CRAU	3104	↓
ST ETIENNE DE SERRE LE CHIER	1377	→
ST ETIENNE DE SERRE LES SABLAS	1378	→
ST ETIENNE DE SERRE LES VERNEE	1375	↑
ST ETIENNE DE SERRE VILLAGE	1373	↓
ST JULIEN DU GUA UDI INTRES	1655	↑
ST JULIEN DU GUA UDI LA GREZIERES	1660	→
ST JULIEN DU GUA UDI LA NICOLE	1656	→
ST JULIEN DU GUA UDI LA PERVENCHE	1657	→
ST JULIEN DU GUA UDI VILLAGE	1065	→
ST MARTIN BOUVIERS	914	UDI supprimée mais fusionnée avec la 911
ST MARTIN COUGOURDAS	913	↓
ST MARTIN ST PIERRE	911	↓
ST PIERRE MOLIERES	912	↓
ST PRIEST BELON	3341	↑
ST PRIEST LAGARDE	1077	↓
ST PRIEST LE GLEIZAL	5750	↓
ST PRIEST VILLAGE	1080	→
VEYRAS VAUMALE FLACHERIE	3469	→
VEYRAS VILLAGE	819	→

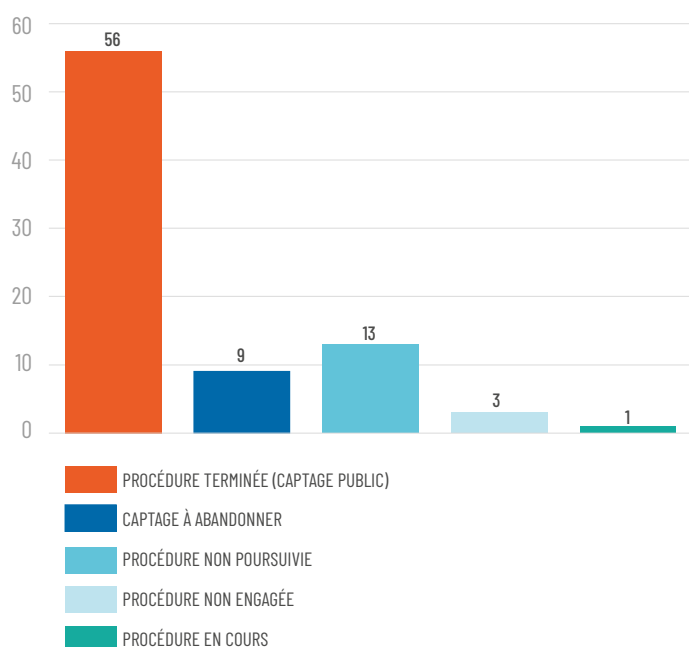
- ↑ Variation ≥ 5% du taux de conformité entre 2023 et 2024
- Variation entre -5% et +5% du taux de conformité entre 2023 et 2024
- ↓ Variation < -5% du taux de conformité entre 2023 et 2024

2.2

UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE À POURSUIVRE

L'ensemble des ressources en eau destinées à la consommation humaine doivent faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique et d'établissement de périmètres de protection conformément à l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique.

Notre territoire comprenant de très nombreuses ressources, l'ensemble de celles-ci n'est pas couvert par ces arrêtés. Sydeo poursuivra la démarche réglementaire jusqu'à l'obtention d'un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique pour chacune de ces ressources.



2.3

LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE, NOTRE PRIORITÉ

LES CHIFFRES

723

Nombre de prélèvements ARS

91,3%

Taux de conformité bactériologique

99,9%

Taux de conformité physico chimique

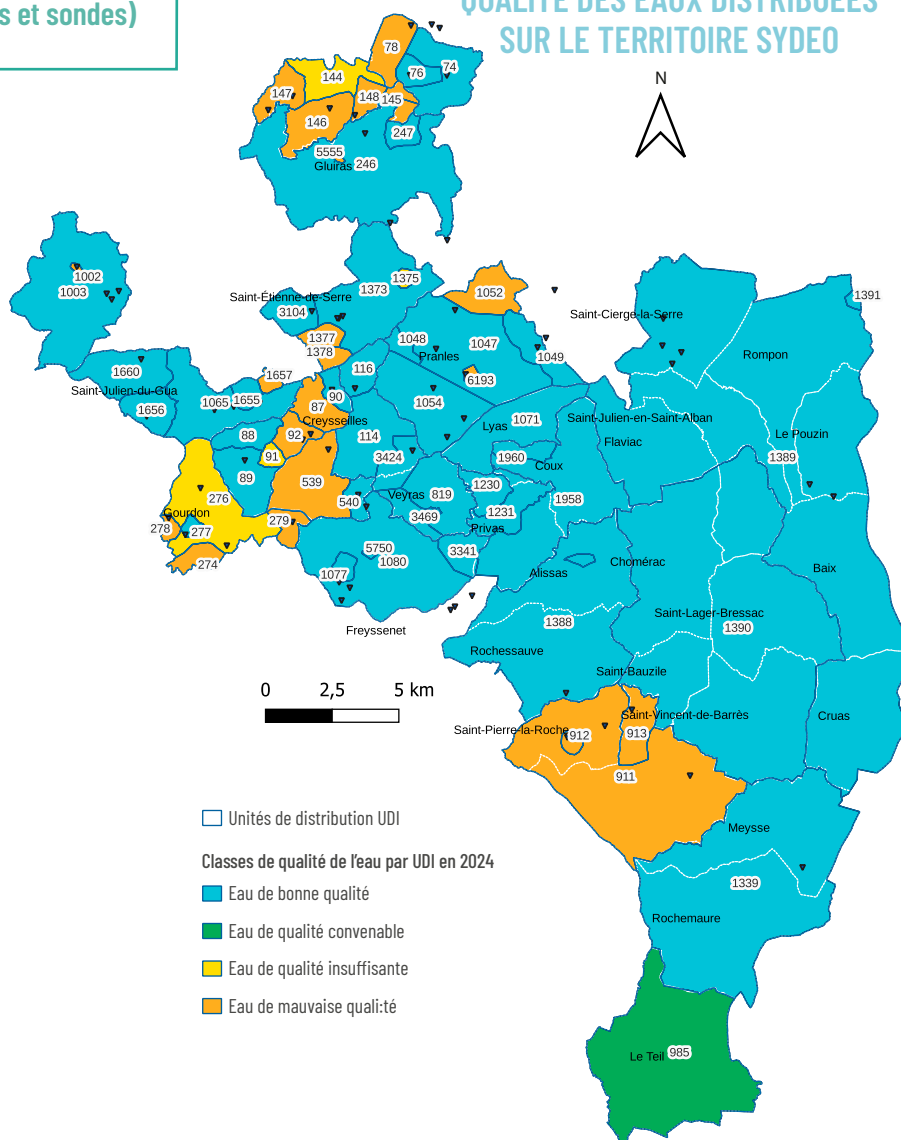
232

**Nombre d'appareils de mesure continue
(turbidité, chlore, débitmètre, analyseurs et sondes)**

« Toute personne qui offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine, à titre onéreux ou à titre gratuit et sous quelque forme que ce soit, y compris la glace alimentaire, est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation. [...] » L1321-1 du Code de la Santé Publique

L'eau est le produit alimentaire le plus surveillé de France. Objet d'un suivi sanitaire permanent, la qualité de l'eau est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé responsable des prélèvements et analyses agréés, à la source, à la production et au point de distribution. Le contrôle réglementaire permet un suivi analytique d'un nombre important de paramètres ainsi en 2024, ce ne sont pas moins de **723** prélèvements réalisés et **13 à 30** paramètres analysés en moyenne et, sur certains ouvrages spécifiques, jusqu'à **200** paramètres peuvent être analysés. Ces prélèvements ne sont toutefois que ponctuels. C'est pourquoi SYDEO dispose de **232** appareils de mesure en continue permettant de suivre en temps réel la qualité de l'eau distribuée. Des travaux de remise à niveau sont toutefois nécessaires et en cours, pour assurer une qualité d'eau et une conformité de l'ensemble de notre distribution.

QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES SUR LE TERRITOIRE SYDEO





3

L'EXPLOITATION AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

3 687 953 m³

Volume eau potable
produit

2 635 994 m³

Volume consommé

916 km

de réseau

174

fuites réparées

101 fuites canalisations
73 fuites branchements

468

compteurs
de production

3.1

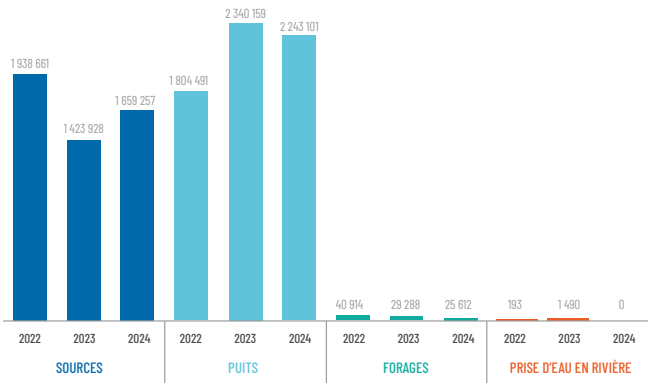
LA PRODUCTION

Les capacités de production

Les capacités de production varient énormément d'une ressource à l'autre. Les ressources les plus productives sont à proximité de la vallée du Rhône dans les nappes alluviales. L'impact du changement climatique sur nos ressources entraîne une vulnérabilité de certaines d'entre elles. Une réflexion stratégique a été menée sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable. Des travaux sont et seront réalisés dans les prochaines années.

Les volumes prélevés

En 2024, les volumes prélevés ont été de **3 927 970 m³**. Il s'agit du volume réellement prélevé en 2024, pour les besoins du service, dans le milieu naturel.



La capacité de stockage

Les capacités de stockage de SYDEO s'élèvent à plus de **24 700 m³**, répartis sur **156** réservoirs et bâches de reprise.

RESEAUX	CAPACITE DE STOCKAGE (en m³)
RESEAU AJOUX	104
RESEAU CHALENCON	382
RESEAU DE BEAUVENE	402
RESEAU GLUIRAS	351
RESEAU GOURDON	78
RESEAU LAVEZON	1720
RESEAU LAVEZON ST MARTIN ET ST PIERRE SUR LAVEZON	319
RESEAU LE TEIL	3040
RESEAU MARCOLS LES EAUX	250
RESEAU OUVEZE PAYRE	9989
RESEAU POURCHERES	147
RESEAU PRANLES	696
RESEAU SEBP	6591
RESEAU ST CIERGE LA SERRE	170
RESEAU ST ETIENNE DE SERRE	179
RESEAU ST JULIEN DU GUA	269
TOTAL GÉNÉRAL	24 713

Les volumes mis en distribution

Le volume mis en distribution est le volume d'eau qui a été produit par les ouvrages. Il s'agit du volume d'eau mis dans le réseau d'eau potable pour l'année 2024 par SYDEO.

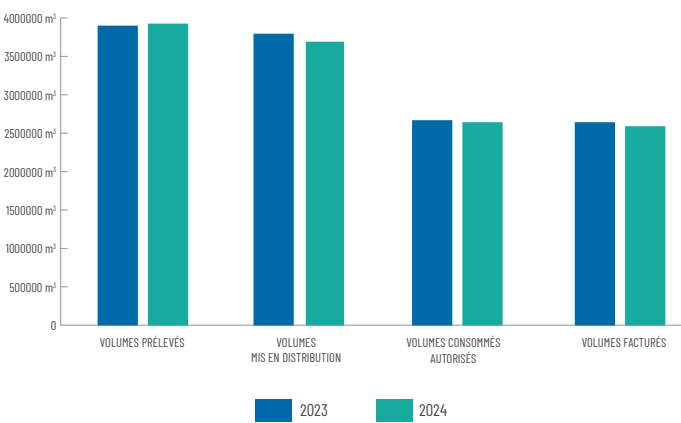
Tout réseau confondu il s'élève à **3 687 953 m³**.

Les volumes consommés autorisés

Il s'agit du volume consommé par les abonnés de SYDEO pendant 365 jours auxquels sont ajoutés les volumes sans comptages (poteaux incendies, ...) et ainsi que du volume de service du réseau (purge, nettoyage de réservoirs, ...) soit **2 635 994 m³**.

Les volumes facturés aux abonnés

Ces volumes s'élèvent à **2 590 899 m³** et sont calculés sur la base de 365 jours.

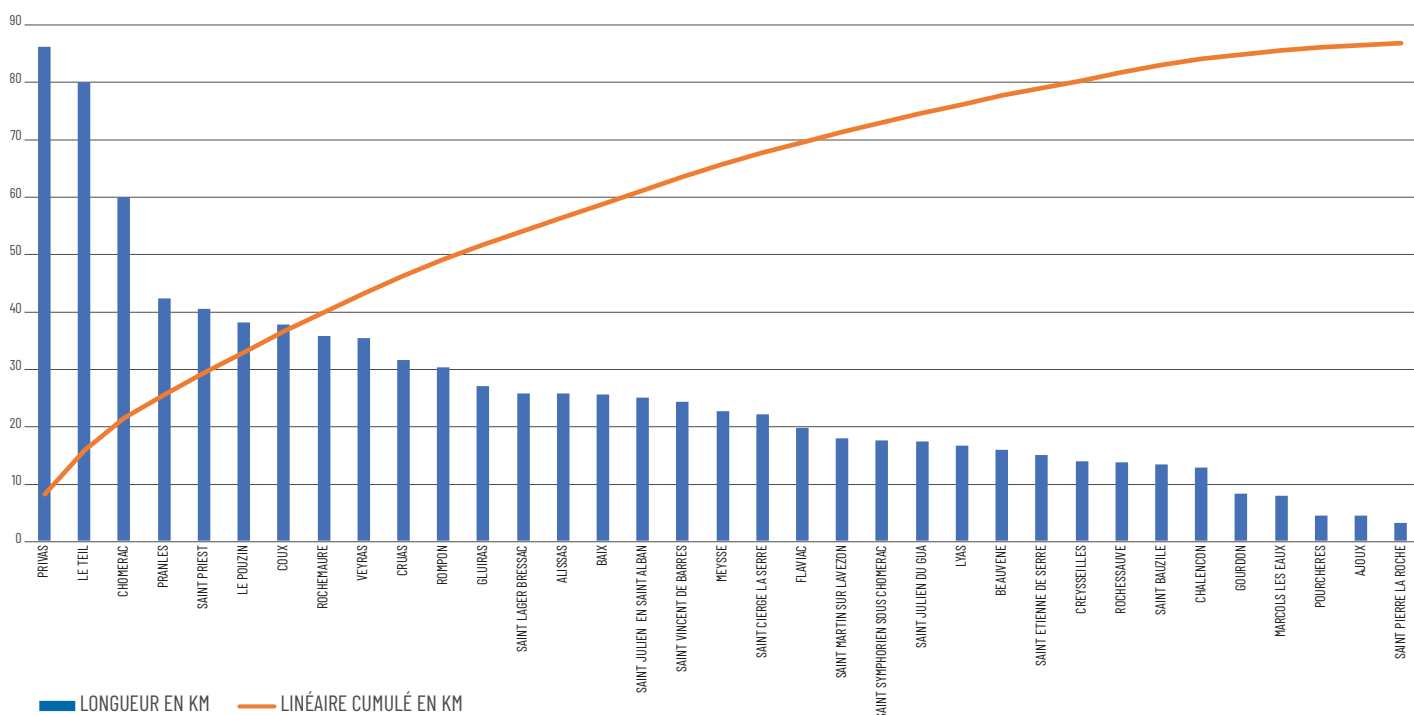


3.2

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable se compose à la fois de conduites d'adduction (transport d'eau), de conduites de distribution et de branchements desservant les abonnés. En 2023, le linéaire de canalisations est de **916 km**.

RÉPARTITION DU LINÉAIRE DE CANALISATIONS PAR COMMUNE

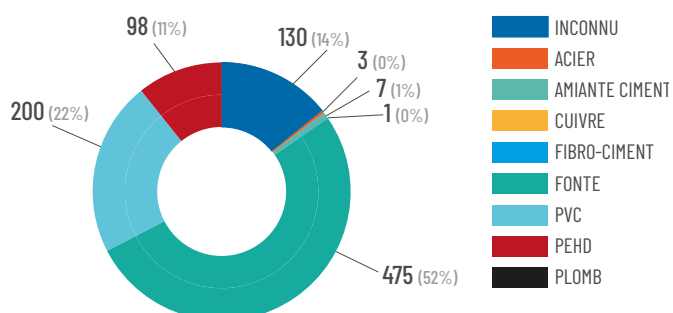


L'exploitation des réseaux

L'entretien des réseaux est nécessaire afin de garantir la quantité et la qualité de l'eau aux abonnés. Cet entretien permanent nous permet de limiter les pertes en eau dues aux fuites et d'assurer un suivi sur la qualité de l'eau.

En 2024, ce sont 100 fuites réparées dont 50 en régie et 50 par nos prestataires.

RÉPARTITION DES LINÉAIRES DE CANALISATIONS PAR NATURE DE MATÉRIAU



Le rendement du réseau de distribution

Le réseau de SYDEO n'est pas un seul réseau mais un ensemble d'unités de distribution distinctes. Les rendements de réseau sont donc calculés sur chacun de ces périmètres. En 2024 le rendement moyen du réseau de SYDEO s'élève à 74% (calcul pondéré au volume facturé).

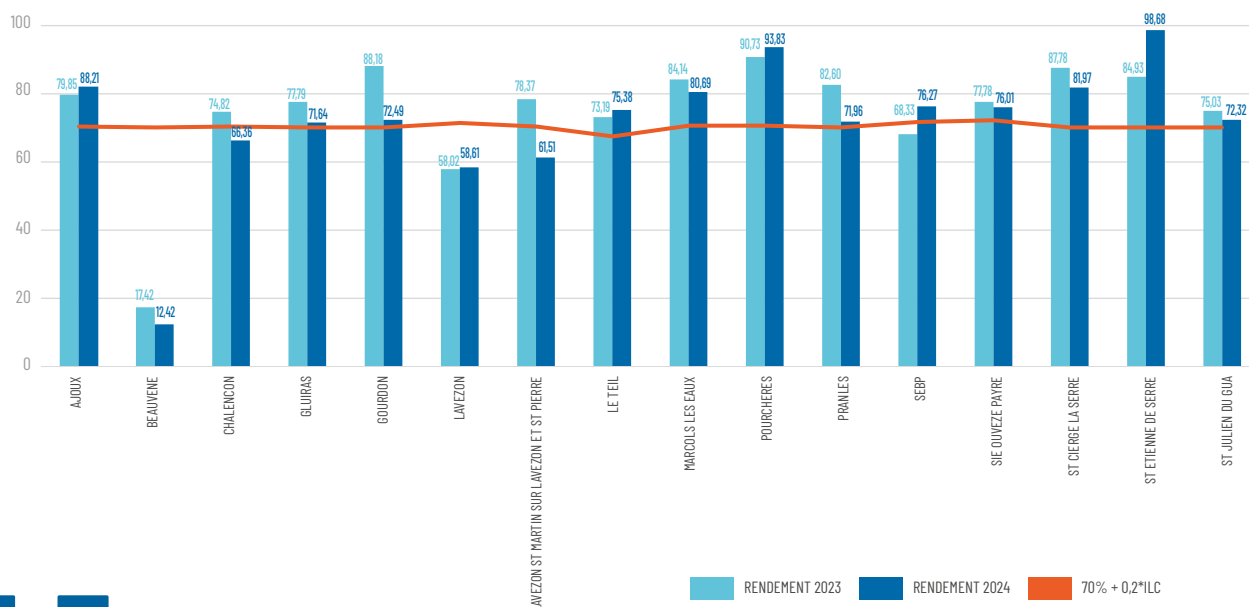
Focus rendement réseau SEBP

Le rendement du réseau du SEBP a connu une amélioration significative avec un rendement qui était de 56% en 2022, à un rendement de 76% en 2024 ce qui amène ce réseau à dépasser le seuil de référence réglementaire.

Focus rendement réseau de Beauvène

Le rendement du réseau principal de Beauvène annoncé à 12,42% n'est pas représentatif du rendement réel de ce réseau. En effet, les sources de Rieu Meyna débordent au niveau du réservoir du village. Ce débordement ne faisant pas l'objet d'un comptage, il est entièrement pris en compte dans le calcul du rendement alors que celui-ci n'est pas mis en distribution. La mise en place d'un dispositif de comptage du trop-plein permettra de connaître le rendement réel du réseau.

ÉVOLUTION DES RENDEMENTS DES PRINCIPAUX RÉSEAUX DU PÉRIMÈTRE SYDEO



3.3 LES OUTILS D'EXPLOITATION

L'année 2024 a permis de finaliser la mise en œuvre des nouveaux outils d'exploitation dont l'outil central, le SIG. Cet outil, aujourd'hui disponible pour l'ensemble des agents du réseau permet l'accès au réseau, le suivi des interventions des agents ainsi que de remonter des informations patrimoniales.



Travail télégestion



Formation Système d'Information Géographique



4

LA GESTION PATRIMONIALE

1 389 314 €

Budget
investissement lié au
renouvellement

4 717 m

Linéaire de réseau
renouvelé

346

Branchements
renouvelés

107

Création
de branchements neufs

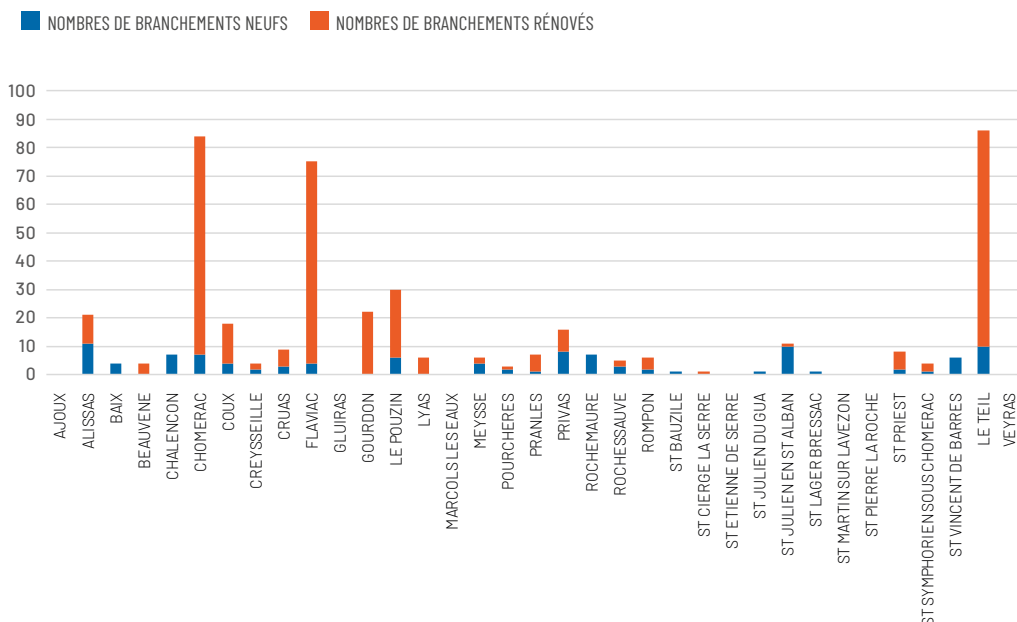
32

Automates renouvelés
et installés

4.1

LE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

SYDEO dispose d'un réseau étendu de **916 km**. Chaque année un programme de renouvellement est défini ; celui-ci doit permettre le maintien en état et l'amélioration du système de distribution d'eau potable. Ce programme tient compte de plusieurs facteurs : l'âge des conduites, le matériau, le diamètre, la fréquence de casse ainsi que des programmes d'aménagement et de voirie impactant notre patrimoine. Ainsi en 2024 ce sont **4,7 km** de réseau qui ont été renouvelés dans le cadre de **10** opérations de travaux.



4.2

LA GESTION ET L'AMÉLIORATION DES OUVRAGES

Pour assurer le service de l'eau sur tout le territoire SYDEO exploite **193** ouvrages de stockage, de surpression et de traitement. Ce nombre élevé d'ouvrages est lié directement à la topographie et la démographie de notre territoire, leur renouvellement et leur entretien constituent donc un enjeu stratégique. Au-delà de cet entretien, l'installation de nouveaux équipements de surveillance et le renouvellement des équipements déjà en place font l'objet d'un investissement spécifique.

AVIS D'URBANISME 2024

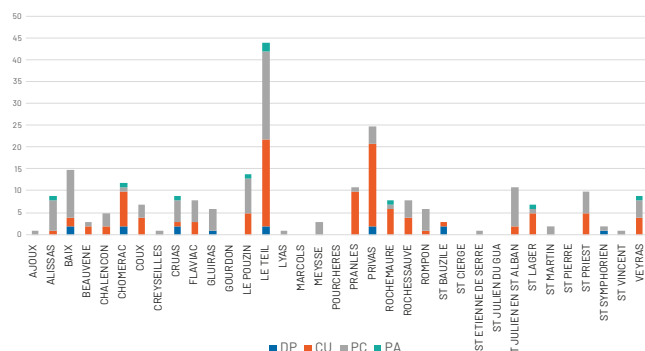
SYDEO à travers son service gestion patrimoniale est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. En effet, la disponibilité de la ressource en eau et de son réseau de distribution sont des éléments déterminants pour toute opération d'aménagement. En 2024, ce sont :

14 avis rendus sur Demandes Préalables de travaux

105 avis rendus sur Certificats d'Urbanismes

114 avis rendus sur Permis de Construire

9 avis rendus sur Permis d'Aménager



LES TRAVAUX MARQUANTS 2024

RENOUVELLEMENT ET MISE EN CONFORMITÉ RÉSEAU CHEMIN DE FONTENOUILLE + AVENUE KLEBLER TRANCHE 1 (LE TEIL)

AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU QUARTIER CHIR BLANC (ALISSAS)

RENOUVELLEMENT STRUCTURANT DU RÉSEAU QUARTIER LA CROZE (LE POUZIN)

RENOUVELLEMENT RÉSEAU TRAVERSÉE DU VILLAGE TRANCHE FERME (FLAVIAC)

CRÉATION D'UN MAILLAGE RÉSEAU QUARTIER RABEYROL (COUX)

AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU QUARTIER LA PLANCHE (GOURDON)

RENOUVELLEMENT RÉSEAU PLACE DU JEU DE BALLON (PRIVAS)

RENOUVELLEMENT ET CRÉATION DE RÉSEAU COL DU MOULIN À VENT POUR INTERCONNEXION COMMUNES DE PRANLES LYAS COUX

4.3

FOCUS TÉLÉRELÈVE RÉSEAU LORA

La télérelève au service de la préservation des ressources :

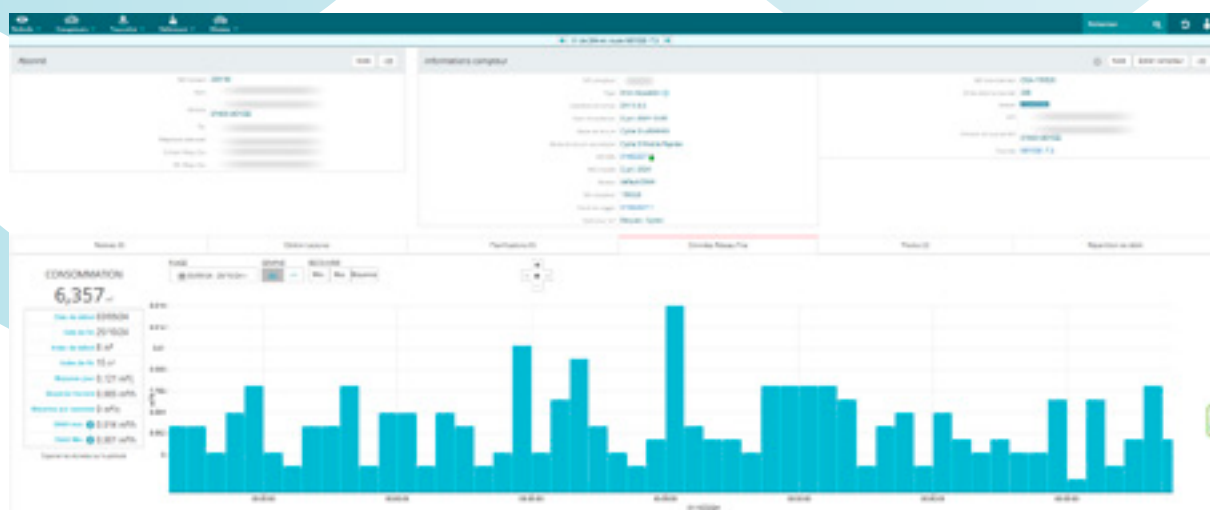
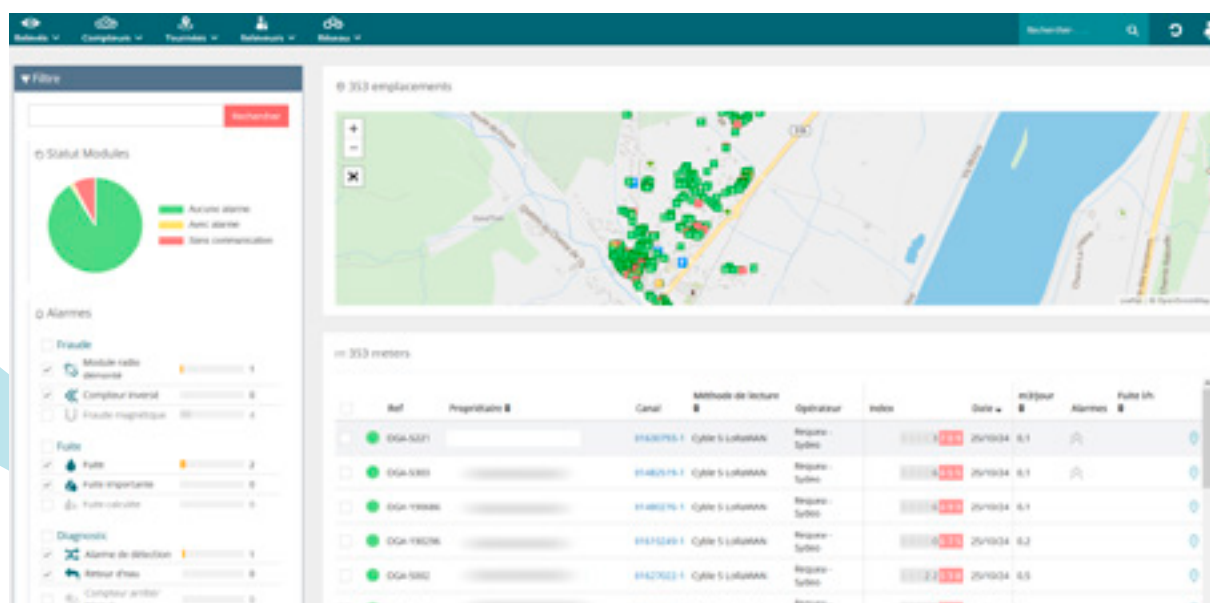
Dans le cadre du renouvellement des compteurs d'eau potable sur notre territoire la possibilité de passer au télérelève des compteurs d'eau s'est posé sur le territoire de SYDEO.

Sollicité par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche, porteur d'une expérimentation sur un réseau d'objet connecté dans le département, SYDEO a commencé le déploiement de ce système en partenariat sur la commune de Meysse.

Basé sur un réseau radio bas débit « LoRaWan » ouvert et interopérable, les **700** compteurs de cette commune seront remplacés par ce système.

La télérelève des compteurs d'eau permettra de mettre en œuvre un suivi des volume consommés par nos abonnés au service des économies d'eau en se basant sur 3 axes de travail :

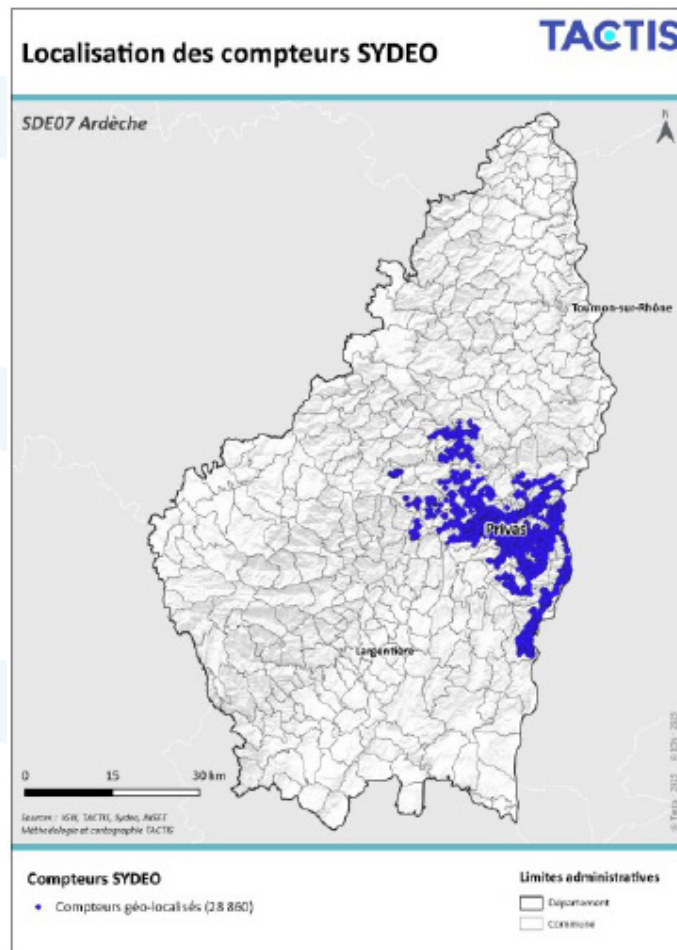
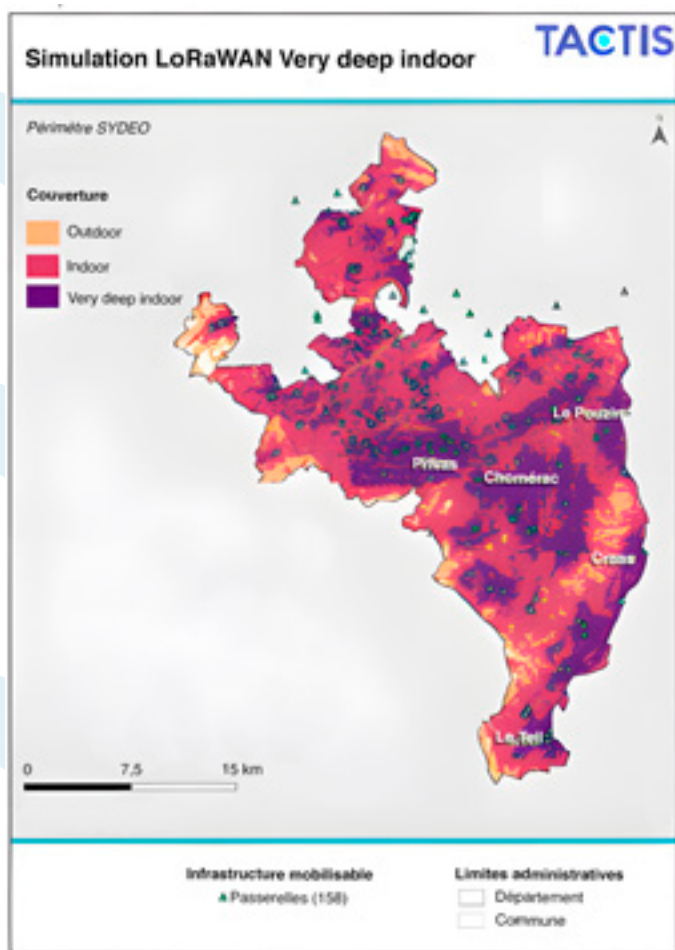
- **Mettre à disposition** de nos abonnés leurs volumes consommés afin de leur permettre une meilleure gestion.
- **Prévenir des fuites** après compteurs dès leur survenue et non lors des relèves semestrielles.
- **Etablir les balances** hydrauliques quotidienne : Volumes mis en distribution/Volumes consommés, afin de d'évaluer la performance des réseaux au quotidien et d'intervenir au plus tôt en cas de dysfonctionnements (fuite, etc.).



En 2024 le projet expérimental mené avec succès a été validé par le Comité Syndical pour un déploiement sur l'ensemble du Syndicat. Le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche, ayant fait le même choix, le déploiement se fera conjointement dans un souci de mutualisation et de préservation des deniers publics.

Le déploiement du réseau se fera à compter de l'année 2026, l'année 2025 sera réservée aux études et à la conception du marché de déploiement du réseau ainsi qu'à la préparation de la campagne de renouvellement des compteurs nécessaires.

Ce nouvel équipement, permettra de collecter les données de consommation mais aussi d'autres capteurs qui seront installés sur le territoire : mesure de niveau, pression, comptage sectoriel et outil de surveillance des poteaux incendie, viendront compléter l'écosystème d'objets connectés dans un objectif de réduction des pertes en eau.





5

LA RELATION ABONNÉS

27 156

Abonnés

48 764

Factures réalisées

2 462 642 m³

Facturés

2 311

Interventions
auprès d'abonnés

28 452

Compteurs
abonnés



5.1

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Lors de sa création, SYDEO a fait le choix d'un service au plus proche de ses abonnés. Malgré l'étendue de son territoire, le maintien d'accueils physiques est resté une priorité. C'est ainsi que 2 agences d'accueil du public ont été pérennisées :

• **Accueil physique du Pouzin** : 2 Route du Barrage 07250 Le Pouzin.

Les **horaires** sont les suivants : 8h à 12h et 13h à 17h du lundi au jeudi et 8h à 12h et 13h à 16h le vendredi.

• **Accueil physique Privas** : 263 Avenue Marc Seguin 07000 Privas.

Une **permanence** y est assurée tous les mardis de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Un **numéro unique**, non surtaxé, pour l'ensemble des abonnés du territoire a été mis en œuvre au 04 75 63 81 29. Ces appels sont traités au plus proche du terrain sur le site du Pouzin.

Un **service d'astreinte 24h/24 et 7j/7** est également assuré par SYDEO et toujours joignable sur le numéro unique. Ainsi l'ensemble des abonnés et des services publics (pompiers, police, mairies, ...) peuvent joindre nos services à toute heure et en toute circonstance.

5.2

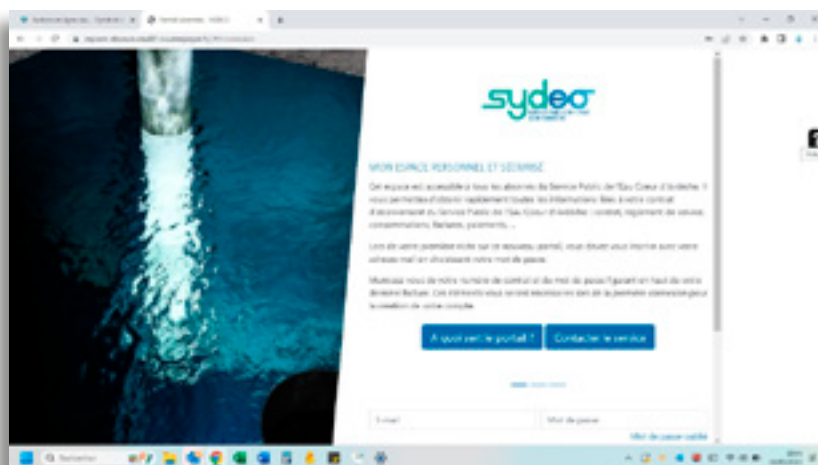
LA NUMÉRISATION DU SERVICE, UN ENJEU D'AVENIR

La numérisation du service public de l'eau est essentielle afin d'assurer le transfert d'information et est le lien le plus fluide possible entre SYDEO et ses abonnés. C'est pourquoi de nombreux moyens de contact numériques sont disponibles :

- **Espace abonné en ligne**
- **Mail à l'adresse** contact@sydeo.fr
- **Formulaire de contact** sur le site internet www.sydeo.fr

De même, la dématérialisation de la facture d'eau est gratuitement mise en œuvre sur demande des abonnés à travers l'espace en ligne.

Le portail abonné de SYDEO est disponible pour toute personne disposant d'un contrat d'abonnement au service public de l'eau potable. Votre contrat d'abonnement d'eau y est consultable à tout moment. Cet espace rassemble l'ensemble de vos données relatives à votre abonnement à l'eau potable auprès de SYDEO : informations personnelles, coordonnées bancaires, factures, consommations, etc. L'espace abonné est gratuit et libre d'utilisation. C'est un espace en ligne sécurisé disponible 7j/7 et 24h/24.



État des consommations par commune

Commune	N° Réseau	Nom du réseau	Consommation 2023 en m³	Consommation 2024 en m³
AJOUX	17666	RESEAU AJOUX	3 361	3 378
ALISSAS	6301	SIE OUVEZE PAYRE	76 612	72 254
BAIX	6301	SIE OUVEZE PAYRE	83 766	71 367
BEAUVÈNE	2318	RESEAU DE BEAUVENE	9 761	7 990
CHALENCON	16586	RESEAU CHALENCON	14 869	11 706
CHOMERAC	6301	SIE OUVEZE PAYRE	184 420	139 683
COUX	467	RESEAU SEBP	59 300	63 208
CREYSSEILLES	467	RESEAU SEBP	6 614	6 770
CRUAS	6301	SIE OUVEZE PAYRE	146 439	147 893
FLAVIAC	6301	SIE OUVEZE PAYRE	54 886	54 061
GLUIRAS	2508	RESEAU GLUIRAS	12 668	12 765
GOURDON	6617	RESEAU GOURDON	3 222	3 164
LE POUZIN	6301	SIE OUVEZE PAYRE	342 252	342 852
LE TEIL	7319	LE TEIL	380 210	369 462
LYAS	467	RESEAU SEBP	21 607	23 079
MARCOLS LES EAUX	5324	RESEAU MARCOLS LES EAUX	11 646	11 452
MEYSSE	6301	SIE OUVEZE PAYRE	61 172	56 628
POURCHÈRES	12523	RESEAU POURCHERES	5 481	5 280
PRANLES	16566	PRANLES	17 818	18 480
PRIVAS	467	RESEAU SEBP	484 930	552 461
ROCHEMAURE	1883	LAVEZON	101 515	97 685
ROCHESSAUVE	6301	SIE OUVEZE PAYRE	19 795	18 497
ROMPON	6301	SIE OUVEZE PAYRE	58 437	52 584
ST BAUZILE	6301	SIE OUVEZE PAYRE	16 831	15 392
ST CIERGE LA SERRE	5219	RESEAU ST CIERGE LA SERRE	16 831	11 294
ST ETIENNE DE SERRE	412	RESEAU ST ETIENNE DE SERRE	7 925	8 568
ST JULIEN DU GUA	16707	RESSEAU ST JULIEN DU GUA	7 759	7 448
ST JULIEN EN ST ALBAN	6301	SIE OUVEZE PAYRE	79 794	79 172
ST LAGER DE BRESSAC	6301	SIE OUVEZE PAYRE	55 412	44 003
ST MARTIN SUR LAVEZON	1229	LAVEZON ST MARTIN SUR LAVEZON ET ST PIERRE	22 015	17 446
ST PIERRE LA ROCHE	1229	LAVEZON ST MARTIN SUR LAVEZON ET ST PIERRE	1 964	1 364
ST PRIEST	467	RESEAU SEBP	48 045	46 050
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC	6301	SIE OUVEZE PAYRE	37 634	35 502
ST VINCENT DE BARRÈS	6301	SIE OUVEZE PAYRE	50 661	43 640
VEYRAS	467	RESEAU SEBP	62 348	62 958
			2 567 998	2 515 536

Pour rappel, l'ensemble du territoire français a été marqué d'importantes sécheresses en 2022 et 2023. Cette situation a conduit à une baisse des consommations quasi-généralisée des abonnés des services publics d'eau potable en France. Sur le territoire de SYDEO, cette diminution représentait 10% des volumes consommés.

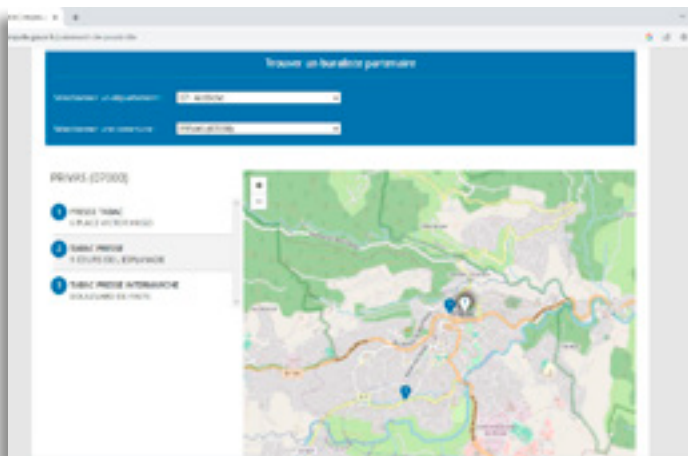
En 2024, cette baisse s'est fortement atténuée pour atteindre 2%. Le syndicat reste très mobilisé sur l'évolution de ces baisses afin de garantir ses recettes indispensables à son bon fonctionnement et garantir un service public de qualité.

5.3

DES MOYENS DE PAIEMENTS DIVERSIFIÉS

Le recouvrement des factures de SYDEO est assuré par le Service de Gestion Comptable de Privas (ex Trésor public). Des moyens de paiements nombreux sont disponibles afin de s'adapter à toutes les situations et demandes :

- Mensualisation
- Prélèvement à échéance
- Par chèque auprès du centre de traitement national des chèques (information sur talon de paiement)
- En espèce auprès d'un réseau de paiement de proximité dont la liste est consultable sur le site : impots.gouv.fr/paiement-de-proximite



5.4

L'ACTIVITÉ DU SERVICE ACCUEIL DU PUBLIC ET FACTURATION

L'accompagnement du public et des abonnés est un axe prioritaire pour SYDEO. Cet accompagnement se matérialise par un nombre d'appel moyen quotidien de 67 en 2024. Sur l'année entière, ce sont 8 659 mails qui ont été adressés sur l'adresse mail contact@sydeo.fr et 3 147 mails via le portail abonné.

En parallèle, nos services ont traité pas moins de 2 077 courriers et émis vers nos abonnés et partenaires environ 2 933 courriers, hors édition des factures d'eau.

Chaque jour, nos agents d'accueil reçoivent également physiquement des abonnés pour satisfaire leur demande. Tous ces échanges avec nos abonnés, conduisant jusqu'à 2 311 interventions de terrain sur des branchements et compteurs.



NOTRE CONSEIL

LA MENSUALISATION AFIN DE MIEUX MAITRISER SON BUDGET

La mensualisation est le meilleur moyen pour anticiper vos dépenses. Chaque mois le même montant vous est prélevé.

- Eviter des oublis de paiements et des relances inutiles
- Gagner du temps en démarches administratives
- Maitriser votre budget

Comment souscrire :

- Auprès du service relation abonnés au 04 75 63 81 29 ou par mail à contact@sydeo.fr
- Sur votre espace en ligne sur www.sydeo.fr

Vos documents nécessaires :

- Votre RIB

Pour l'année 2024, 48 764 factures ont été établies auprès de nos abonnés pour un volume facturé de 2 590 899 m³. Aujourd'hui les modes de facturation évoluent en fonction du déploiement de la radiorelève des compteurs de la manière suivante :

- Absence de dispositif de radiorelève : relève manuelle induisant une facture estimative et une facture réelle sur l'année
- Présence de dispositif de radiorelève : relève automatisée induisant 2 factures réelles sur l'année
- Présence de dispositif de télérelève : relève automatisée induisant 2 factures réelles sur l'année

Sur cette période, 2 435 nouveaux contrats d'abonnement ont été établis par le service et sur le nombre total de nos abonnés, nous avons 7 536 abonnés qui sont mensualisés afin de gérer au mieux leur budget.

A close-up photograph of water flowing from a dark metal faucet. The water is captured in motion, creating a spray of droplets. The background is blurred, showing what appears to be a window with a view of trees.

6

LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU



Le Code civil affirme que l'eau est une *res communis*, c'est-à-dire une chose qui n'appartient à personne et dont l'usage est commun à tous. Par ailleurs, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 reconnaît à la ressource en eau la qualité de patrimoine commun de la Nation. L'eau n'a donc pas de prix.

Toutefois, l'eau présente à l'état naturel n'est pas forcément propre à la consommation humaine et accessible à tous sur le territoire. C'est donc le service public de l'eau qui procède à sa potabilisation, son stockage et sa distribution jusqu'aux consommateurs. L'ensemble de cette gestion nécessite des équipements et des infrastructures qu'il convient d'entretenir et de renouveler.

Si l'eau n'a pas de prix, c'est bel et bien le service de l'eau qui en a un.

En fonction de la disponibilité et de la qualité de la ressource, de la topographie, les équipements et les investissements nécessaires peuvent varier, c'est pourquoi le service de l'eau n'a pas le même prix sur tous les territoires.

6.1

LE PACTE FINANCIER TARIFAIRE ET TECHNIQUE

Le Comité syndical a adopté, par délibération en date du 5 novembre 2024, un pacte financier, tarifaire et technique. Ce pacte constitue un véritable projet de territoire et contribue à renforcer l'identité et la solidarité au sein du syndicat SYDEO.

Celui-ci s'articule autour de 3 axes majeurs :

Axe 1 : Le plan pluriannuel d'investissement (PPI)

Un programme pluriannuel d'investissements structurants a été défini pour la période 2024-2036, pour un montant total estimé à 39 500 000 € (soit 26 973 000 € nets de subventions).

En complément, SYDEO devra réaliser des investissements de maintien à hauteur de 2 000 000 € par an, répartis comme suit :

- 1 000 000 € par an pour assurer le bon fonctionnement du service,
- 1 000 000 € par an pour le renouvellement patrimonial (canalisations).

Ces investissements structurants visent à sécuriser l'alimentation en eau potable pour les prochaines décennies.

Axe 2 : La prospective financière

Le syndicat veillera à maintenir une capacité de désendettement de l'ordre de 7 à 8 années et à ne pas dépasser durablement le seuil d'alerte fixé à 12 ans.

Le suivi financier sera global, sans recours à une comptabilité analytique par secteur géographique.

Une augmentation régulière des tarifs de 3 à 5 % par an est envisagée afin de financer le programme d'investissements tout en préservant une situation financière saine, notamment en cas de diminution des volumes vendus.

Le syndicat s'attachera à maintenir un solde de clôture global de 1 400 000 €, représentant environ trois mois de dépenses d'exploitation.

Le financement du programme d'investissement sera partiellement assuré par des emprunts à long terme (40 à 60 ans) contractés auprès de la Banque des Territoires.

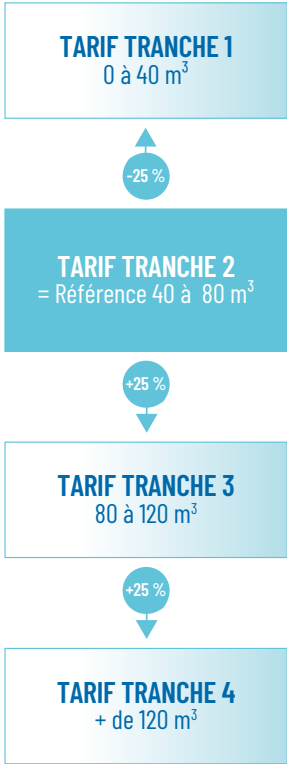
Axe 3 : L'harmonisation des tarifs

Le pacte prévoit l'uniformisation des tarifs sur l'ensemble du territoire dès 2025, selon les modalités suivantes :

- Part fixe : progressive selon le diamètre du compteur.

	Tarif ex SMOP 1 en 2024	2025 (+3%)
10 à 15 mm	80,00 €	68,32 €
20 mm	134,47 €	138,50 €
25 mm	168,58 €	173,64 €
30 mm	234,84 €	241,89 €
40 mm	320,46 €	330,07 €
50 mm	370,16 €	381,26 €
60 mm	425,03 €	437,78 €
80 mm	529,66 €	545,55 €
100 mm	634,29 €	653,32 €

- Part proportionnelle : mise en place d'un tarif progressif à 4 tranches à partir de 2025.



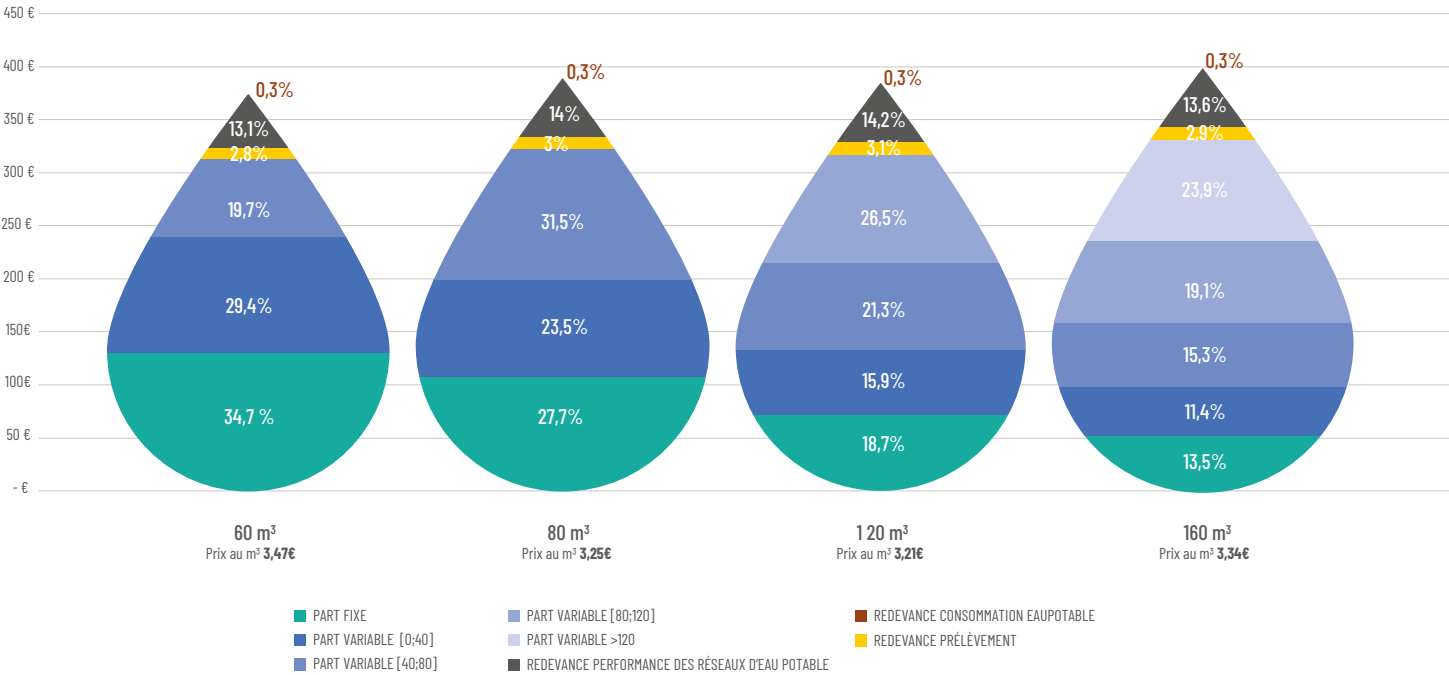
Il a été décidé de ne pas appliquer le barème progressif aux usagers industriels et aux agriculteurs : seule la tranche 2 « de référence » s’appliquerait quelle que soit leur consommation.

Tarifs	Théorique 2024	2025 (+3%)
Tranche 1 : 0-40 m³	1,41 €	1,45 €
Tranche 2 (référence) : 40-80 m³	1,88 €	1,94 €
Tranche 3 : 80-120 m³	2,35 €	2,42 €
Tranche 4 : >120 m³	2,94 €	3,03 €

Par ailleurs, la création d’un « observatoire des consommations et de la tarification » est prévue afin d’assurer un suivi régulier de l’évolution des consommations, par tranches et par catégories d’usagers.

Cette harmonisation tarifaire représente un engagement fort des élus, visant à poser des fondations solides et solidaires pour une politique partagée de l’eau sur l’ensemble du territoire SYDEO.

DÉCOMPOSITION DU TARIF DE L’EAU AU 1^{ER} JANVIER 2025 en € TTC



PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE ÉTABLIE DURANT L'ANNÉE 2024
ET ISSUS DU PACTE FINANCIER

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Épargne brute	2 779 k€	2 244 k€	2 357 k€	2 297 k€	2 388 k€	2 452 k€	2 594 k€	2 818 k€	2 995 k€	3 192 k€	3 385 k€	3 597 k€	3 827 k€
Remboursement en capital des emprunts	1 817 k€	1 580 k€	1 561 k€	1 619 k€	1 671 k€	1 758 k€	1 750 k€	1 728 k€	1 500 k€	1 398 k€	1 439 k€	1 317 k€	1 190 k€
Épargne nette	962 k€	664 k€	796 k€	678 k€	717 k€	694 k€	844 k€	1 090 k€	1 495 k€	1 793 k€	1 946 k€	2 280 k€	2 637 k€
Encours de dette 31/12/n	21 185 k€	24 102 k€	29 452 k€	31 223 k€	33 886 k€	34 824 k€	33 830 k€	34 022 k€	34 118 k€	34 548 k€	34 773 k€	34 747 k€	33 882 k€
Dont emprunt nouveau	2 094 k€	4 497 k€	6 911 k€	3 390 k€	4 333 k€	2 697 k€	756 k€	1 920 k€	1 597 k€	1 828 k€	1 665 k€	1 290 k€	326 k€
Capacité de désendettement (en année)	7,6	10,7	12,5	13,6	14,2	14,2	13,0	12,1	11,4	10,8	10,3	9,7	8,9
Dotations aux amortissements	1 299 k€	1 450 k€	1 604 k€	1 774 k€	1 863 k€	1 974 k€	2 048 k€	2 082 k€	2 147 k€	2 214 k€	2 293 k€	2 372 k€	2 450 k€
Résultat d'exploitation	1 480 k€	794 k€	753 k€	523 k€	525 k€	478 k€	547 k€	736 k€	847 k€	977 k€	1 092 k€	1 225 k€	1 378 k€
Solde global de clôture	947 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€	1 400 k€
Investissements réalisés	4 613 k€	10 901 k€	9 849 k€	7 657 k€	6 938 k€	5 177 k€	2 899 k€	2 944 k€	3 024 k€	3 552 k€	3 541 k€	3 499 k€	2 890 k€
Recette tarifaire	6 697 k€	6 840 k€	7 080 k€	7 328 k€	7 584 k€	7 850 k€	8 124 k€	8 409 k€	8 703 k€	9 008 k€	9 323 k€	9 649 k€	9 987 k€
Volumes vendus (m³)	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773	2 347 773

Les hypothèses retenues dans cette prospective sont les suivantes :

- Bases facturables : évolution de **0%** par an,

Evolution des tarifs : **3 %**/an,

Evolution des recettes hors facturations abonnés : **1%**/an,

Evolution des dépenses réelles (hors intérêt de la dette) : **2%**/an,

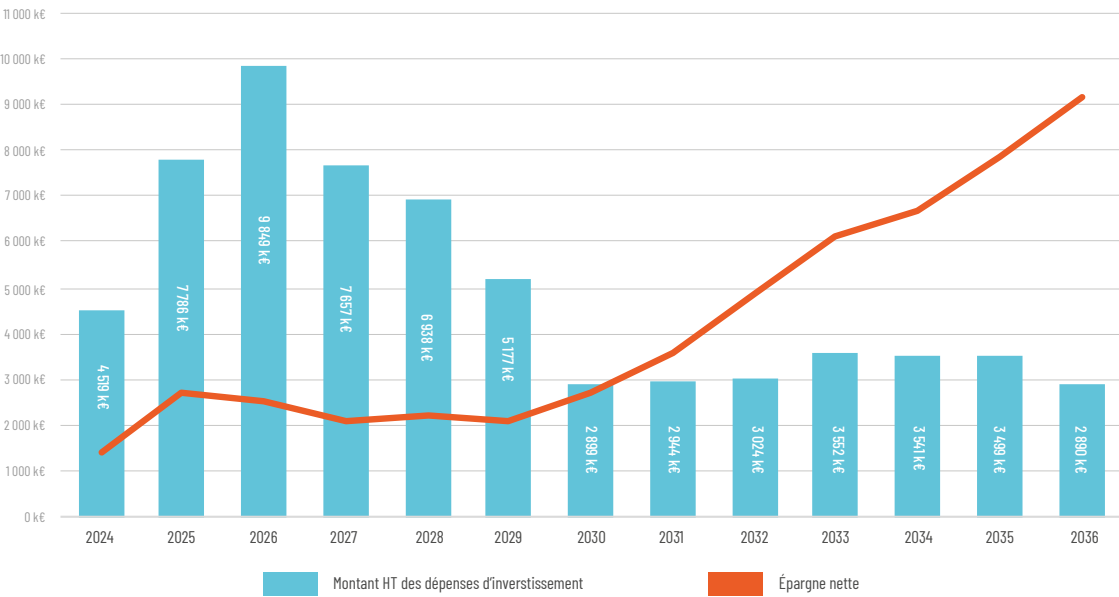
Durée d'amortissement moyenne : **45 ans**,
- Subventions des investissements structurants : **≈ 30%**,

Maintien d'une trésorerie de sécurité : **1 400 000 €**,

Taux d'intérêt des emprunts : **4%**,

Durée des emprunts **40 ans**.

Autofinancement et investissement - Prospective initiale



Cette prospective sera mise à jour à la clôture de chaque exercice afin de mieux suivre la situation financière et comptable du syndicat, tout en tenant compte des subventions obtenues, des conditions d'emprunt et de l'assiette de facturation.



7

BILAN FINANCIER

2 131 539,49 €

Résultat
de fonctionnement

6 708 842,69 €

Assiette de recettes
sur les ventes d'eau

7.1

UNE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

SYDEO est un syndicat mixte à caractère industriel et commercial dont le budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes et de manière autonome. En tant que régie, les recettes perçues permettent de couvrir l'ensemble des charges d'exploitation et doivent également assurer l'auto-financement des investissements. Tout cela signifie que la principale ressource financière du syndicat émane des facturations de l'eau.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Achats et charges de gestion courants	1 665 529,29 €	Vente d'eau	6 708 842,69 €
Charges personnel	2 217 330,08 €	Taxes	917 779,64 €
Reversement des redevances à l'Agence de l'eau	558 000,00 €	Prestations de services	85 837,69 €
Autres charges de gestion courante	77 499,31 €	Travaux	300 953,37 €
Charges financières	787 737,04 €	Autres recettes	- €
Charges exceptionnelles	42 515,58 €	Produits exceptionnels	411 793,39 €
Dotations aux provisions et dépréciations	49 287,00 €	Reprise sur provisions	26 179,00 €
Dotation aux amortissements	1 846 125,40 €	Quote-part des subventions	541 571,27 €
		Excédent de fonctionnement	382 606,14 €
Total	7 244 023,70 €	Total	9 375 563,19 €

Résultat de l'année 2024	2 131 539,49 €
--------------------------	----------------

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Emprunts : remboursement du capital	1 816 798,10 €	Excédent de fonctionnement	1 543 072,91 €
Frais d'étude et licences	1 495,83 €	Excédent d'investissement	- €
Aménagements bâtiments	76 371,37 €	Emprunt	2 093 903,00 €
Travaux d'extensions, de renouvellements et de créations	3 131 053,04 €	Divers	87 553,21 €
Matériel technique	411 118,13 €	Subvention	661 249,00 €
Installations générales et agencements		Dotation aux amortissements	1 846 125,40 €
Matériel de bureau et informatique	95 408,42 €	Opérations patrimoniales	27 492,96 €
Report déficit 2023 d'investissement	380 689,22 €		
Divers	613 313,23 €		
Total	6 526 247,34 €	Total	6 259 396,48 €

Résultat de l'année 2024	- 266 850,86 €
--------------------------	----------------

7.2

LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de SYDEO repose exclusivement sur ses propres recettes, constituées principalement des factures d'eau potable émises auprès des abonnés.

Grâce à une gestion rigoureuse et maîtrisée de ses dépenses, le Syndicat enregistre pour l'exercice 2024 un résultat de fonctionnement positif supérieur à 2 millions d'euros.

Ce résultat témoigne de la bonne santé financière du service et permettra à SYDEO de poursuivre activement sa politique d'investissement.

Celle-ci vise avant tout la sécurisation durable de l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble des abonnés du territoire, en cohérence avec les orientations stratégiques fixées par le Comité Syndical.

7.3

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT VOLONTARISTE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Une étape décisive a été franchie par les élus du Syndicat avec le vote, le 5 Novembre 2024, du Pacte financier, tarifaire et technique.

La signature de ce pacte permettra, dès l'exercice 2025, d'harmoniser l'ensemble des tarifs du Syndicat. Elle constituera surtout un levier essentiel pour assurer la sécurisation durable des recettes, ouvrant ainsi la voie à la mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissements adopté par les élus.

8

ANNEXES

8.1 ANNEXE 1 MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAPCA/Commune d'Ajoux	M. Féougier Adrien	M. Roscoët Alain
	M. Baconnier Alain	Mme Jacmart Sophie
CAPCA/Commune d'Alissas	Mme Baconnier Céline	M. Chabal Jean-Paul
	M. Leynaud Jean	M. Hilaire Bruno
Commune de Baix	M. Boyer Yves	M. Pârent Hubert-Daniel
	Mme Gache Nicole	M. Miler Fabrice
CAPCA/Commune de Beauvène	Mme Serre Laetitia	Mme Reynaud Vinciane
	Mme Prevost Marie	M. Mazard Julien
CAPCA/Commune de Chalencon	M. Sallier Alain	Mme Serillon-Marion Christel
	M. Hermier Fabrice	M. Anchisi Jean-Pierre
CAPCA/Commune de Chomérac	M. Amblard Cyril	Mme Vernet Laurie
	M. Giraud François	M. Saladino Eric
CAPCA/Commune de Coux	M. Jeanne Jean-Pierre	M. Cros Samuel
	Mme Gigon Christine	M. Thery Jacques
CAPCA/Commune de Creysseilles	M. Arnaud Gilles	M. Sonnier Fabien
	M. Sangès Marc-Antoine	M. Besson Jean-Marie
Commune de Cruas	Mme Cotta Rachel	M. Perrin Mathieu
	M. Reynaud Bernard	M. Ferroussier Franck
CAPCA/Commune de Flaviac	M. Tonkens Gerben	M. Constant Michel
	Mme Bernard Françoise	M. Corral Manuel
CAPCA/Commune de Gluiras	M. Louahala Ali-Patrick	M. Tauleigne Marc
	M. Fougier Sébastien	M. Havond Mickaël
CAPCA/Commune de Gourdon	Mme Serre Marie-Josée	M. Benlian Jean-Pierre
	Mme Faure Roalina	M. Basperas Daniel
CAPCA/Commune de Le Pouzin	M. Ambert Gérard	M. Gérard Dominique
	M. Vignal Christophe	M. Moulin Gilbert
CAPCA/Commune de Le Teil	Mme Curtius Patricia	Mme Valla Fanny
	Mme Tolfo Pascale	M. Borne Alain
CAPCA/Commune de Lyas	M. Veyreinc François	M. Praneuf Roland
	Mme Vernet Christine	M. Gerland Michel
CAPCA/Commune de Marcols les Eaux	M. Bouchet Marc	Mme Roudil Anne-Marie
	M. Blache François	M. Vialle Jérôme
Commune de Meyssse	M. Mazzini Didier	M. Menard Frédéric
	M. Rochette Thierry	Mme Denis Christine

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAPCA/Commune de Pourchères	M. Sady Roland	M. Dunier Eric
	Mme Briet Micheline	M. Ponot Christophe
CAPCA/Commune de Pranles	M. Monteux Christophe	M. Clair Matthias
	M. Chausi Clément	M. Vidal Jean-Claude
CAPCA/Commune de Privas	Mme Brielle Victoria	M. Marnas Christian
	M. Soubrillard Alain	M. Mirabel-Chambaud Frédéric
Commune de Rochemaure	M. Faure Olivier	M. Gianinazzi Richard
	M. David Henri	M. Bouvier Alain
CAPCA/Commune de Rochessauve	M. Vernet Sébastien	M. Gat Nicolas
	Mme Mouton Josiane	Mme Vidal Carine
CAPCA/Commune de Rompon	M. Dutrieux Jean-Louis	Mme Bilaïne Béatrice
	M. Vivat Yann	M. Nathiez Richard
Commune de St Bazile	M. Heyraud Michel	M. Carte Maxime
	M. Rossetti Bernard	M. Augier Jean-Paul
CAPCA/Commune de St Cierge la Serre	Mme Brivet Sylvette	M. Vivat Thierry
	M. Roche Stéphane	M. Chieze Bernard
CAPCA/Commune de St Etienne de Serre	M. Coste Jérôme	Mme Espinas Sophie
	M. Tramoni Philippe	M. Symolon Henri
CAPCA/Commune de St Julien du Gua	M. Giraud Francis	M. Nadal Xavier
	M. Hubert Francis	Mme Loubersac Eliane
CAPCA/Commune de St Julien en St Alban	M. Fougérol Julien	M. Rouby Jérôme
	M. Rouby Thierry	M. Bernay Daniel
Commune de St Lager Bressac	M. Bernard Alain	M. Ascari Sylvain
	Mme Vincent Josette	M. Rousson Ludovic
Commune de St Martin sur Lavezon	M. Arto Jean	Mme Laville Marie-Noëlle
	M. Pasero Fabien	M. Del Grande Stéphane
Commune de St Pierre la Roche	Mme Labeille Stéphanie	Mme Charbonnier Emilie
	Mme De Clercq Valérie	M. Bruyere Philippe
CAPCA/Commune de St Priest	Mme Chareyre Sandrine	M. Teyssier René
	M. Levêque Michel	M. Gineys François
Commune de St Symphorien sous Chomérac	M. Aurias Mickaël	Mme Phinera-Horth Karen
	M. Jourdan Maurice	M. Feroussier Jean-Michel
Commune de St Vincent de Barrès	M. Savatier Paul	Mme Colin Isabelle
	M. Chaize Dominique	Mme Brout Véronique
CAPCA/Commune de Veyras	M. Louche Alain	M. Rivat Philippe
	M. Hilaire Robert	M. Mercier Gérard

En 2024, le Syndicat SYDEO a perdu un de ses membres en la personne de Gerben Tonkens élu de la Commune de Flaviac. Sa présence continue et son implication manqueront cruellement à notre Syndicat.



8.2 ANNEXE 2 LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES 2024

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007
ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2023	Résultats 2024	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
D101.0	Nombre d'habitants desservis	Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès au réseau d'eau, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement.	hab	49 500	48 118	6	
D102.0	Prix TTC du service au m³	Le prix au m³ est calculé pour une consommation annuelle de 120 m³ (référence INSEE). Fixé par les organismes publics, le prix dépend notamment de nature et de la qualité de la ressource en eau, des conditions géographiques, de la densité de population, du niveau de service choisi, de la politique de renouvellement du service, des investissements réalisés et de leur financement.	€/m³	3,12	3,20	29	
D151.0	Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés	Cet indicateur correspond au délai maximal auquel s'est engagé le service d'eau potable pour fournir de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel. A noter : l'unité retenue sur l'Observatoire est arbitrairement le jour ouvrable (jo). Il convient, le cas échéant, de convertir au mieux le délai réel dans cette unité et d'utiliser le commentaire pour donner les modalités réelles du règlement de service.	jour ouvrable	8	8		
P151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées	Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés.	nb/1000ab	2,90	3,44		
P152.1	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés. Il s'applique aussi bien aux branchements neufs qu'aux branchements existants. Il donne le pourcentage d'ouvertures réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service d'eau potable (l'indicateur descriptif D151. 0 rend compte de cet engagement).	%	100	100		
P155.1	Taux de réclamations	Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'eau, rapporté à 1000 abonnés.	nb/1000ab	5,53	3,17		

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007
ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2023	Résultats 2024	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
P109.0	Montant des actions de solidarité	Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées.	€/m³	0,019 €	0,0122 €		
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau potable.	an	10,1	7,1	33	
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.	%	6,15	6,09		

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007
ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2023	Résultats 2024	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	Cet indicateur évalue le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'usager concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau). Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant.	%	90,6	91,3	15	
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	Cet indicateur évalue le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'usager concernant les paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate. Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant.	%	100	99,9	15	
P108.3	Protection de la ressource en eau	Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage.	%	60	77,5	14	

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007
ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2023	Résultats 2024	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 120 points le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable. Cet indicateur est à saisir sur l'outil Sispea à partir de l'exercice 2013.	points	104	114	18	
P104.3	Rendement du réseau de distribution	C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.	%	74	74	19	Il s'agit du rendement moyenné sur l'ensemble des réseaux distincts de SYDEO
P105.3	Volumes non comptés	L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.	m³/km/j	3	3,2		
P106.3	Pertes en réseau	L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.	m³/km/j	4,04	3,2	19	
P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.	%	0,56	0,54	21	

8.3 ANNEXE 3 FACTURE TYPE 120M³

VALABLE POUR LES 34 COMMUNES HORS COMMUNE DE LE TEIL.



SYDEO
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CÔTE D'AZUR

SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

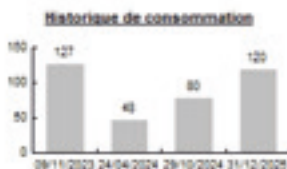
Assiette : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

**ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.**

L'eau de votre robinet vient de la station :
LE LAC

Bilan qualité sanitaire :
<https://sanite.gouv.fr/sante-et-environnement/eau/eau>
<https://www.sydeo.fr/qualite-de-l'eau/>



Historique de consommation

Date	Consommation (m³)
28/11/2023	127
24/04/2024	48
29/10/2024	80
31/12/2025	120

Références
contrat

Contrat :
Occupant : SYDEO

Mot de passe :
Occupant : SYDEO

Adresse du
lieu desservi : 2 route du Paty - 07 250 Le Pouzin

SOC DE PRIVAS
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 Route du Barrage
ZI le Paty
07 250 Le Pouzin

Facture réelle 2025-OP-00-4505 du 31/12/2025

Eau
Consommation du 01/01/2025 au 31/12/2025
Abonnement du 01/01/2025 au 31/12/2025

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso	
Votre consommation d'eau facturée	120 m³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00261 €	
Abonnement	72,08
Consommation	312,63
Total de la facture	384,71
Total à payer à réception de la facture	384,71 €

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE
100€) OU EN CARTE BANCAIRE
SEUL OU PRÉSENTÉ AVEC
UN BUREAU DE TRAVAIL
ADRESSE LISTE CONSULTABLE
SUR LE SITE
www.sydeo.fr

EN ESPÈCES (DANS LA LIMITE DE
100€) OU EN CARTE BANCAIRE
SEUL OU PRÉSENTÉ AVEC
UN BUREAU DE TRAVAIL
ADRESSE LISTE CONSULTABLE
SUR LE SITE
www.sydeo.fr

DATE et LIEU

SIGNATURE

Joindre un relevé d'identité bancaire

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000000450525
ICB : FR49222648834
Référence : AX 25 0000000000004505 F 380 59
Montant : 384,71 €
Cédant : SYDEO

**CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9**

024038000251

941133000175 7906000000000000045050070184905706 38471

40

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

sydeo

TARIF INDUSTRIELS OU AGRICULTEURS



SYDEO
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CÔTE D'AZUR

SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04.75.63.81.29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

Astivité : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 263 Av Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 13h à 16h

ATTENTION: TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A
PARFAITE RESILIATION EFFECTUEE PAR ECRIT,
AUPRES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre robinet vient de la station :
PAYRE

Bilan qualité sanitaire :
<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>
<https://www.sydeo.fr/qualite-de-leau/>

Références
contrat :

Adresse du
lieu desservi :

Contrat : - Mot de passe :
Occupant : SYDEO

2 ROUTE DU BARRAGE
07250 LE POUZIN

SGC DE PRIVAS
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

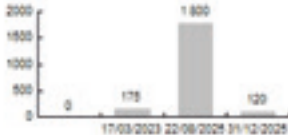
Facture réelle n° 47041OMEGA25 du 31/12/2025

Eau
Consommation du 22/08/2025 au 31/12/2025
Abonnement du 01/01/2025 au 31/12/2025

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso	
Votre consommation d'eau facturée	120 m³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00261 €	
Montants	
Abonnement	72,08
Consommation	313,05
Total de la facture 385,13	
Total à payer à réception de la facture 385,13 €	

Historique de consommation



Période	Consommation (m³)
17/03/2023	0
22/08/2025	175
31/12/2025	1800
31/12/2025	120

EN ESPECES (dans la limite de
500€) OU EN CARTE BANCAIRE,
SEULEMENT AU PRESENT, AVEC L'APPROBATION
DE LA BANQUE, AINSI QUE L'IDENTIFICATION
ADRESSE LISTE CONSULTABLE
SUR LE SITE
www.sydeo.fr/PORTAL/ABONNEMENT-DE-PRIVAS

Signature :
DATE et LIEU :
SIGNATURE :

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA007018024000000000004704125
ICS : FR492220948834
Séquence : 4 AX 25 000000000047041 0 380 34 Montant : 385,13 €
Cédant : SYDEO

**CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9**

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000251 SYDEO

941133000175 17150000000000470410070184998706 38513

44

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 sydeo





2 Route du barrage
07250 Le Pouzin
04 75 63 81 29
contact@sydeo.fr

